

Collectif



SILENCIÉES

L'ENFERMEMENT

D E S

PERSONNES

S A N S - P A P I E R S

E N

B E L G I Q U E



• • •



SILENCIÉS



Silenciées – Les cahiers Marrons – Volume 2

ISBN : 978-2-931254-06-6 (papier)

ISBN : 978-2-931254-07-3 (écran)

Dépôt légal D/2025/14.239/1

Copyright © 2025 petites singularités

P.S.: Rue de Wautier 121, 1020 Laeken, BE.



Le photocopillage tue le marché du livre.

Le marché du livre ? Qu'il crève !

Copyleft : cette œuvre est libre, vous pouvez la copier, la diffuser et la modifier selon les termes de la Licence Art Libre.

→ <https://www.artlibre.org/>

Cette œuvre est disponible en intégralité sur :

<https://lcm.zoethical.org/lcm-002>



Le travail proposé dans ce livre a pour objectif d'être diffusé le plus largement possible afin de parler des centres fermés et des politiques migratoires meurtrières. C'est pourquoi nous autorisons (et encourageons) l'utilisation et la reproduction de son contenu. Nous demandons néanmoins un certain respect envers les textes originaux, et particulièrement les témoignages que nous ne souhaitons pas voir altérés. Si vous souhaitez soutenir le travail de ce livre d'une quelconque manière après utilisation de son contenu, n'hésitez pas à contribuer financièrement à l'achat de recharges téléphoniques pour les personnes détenues (les modalités de recharge de GSM se trouvent sur notre site internet : www.gettingthevoiceout.org).

Tous les bénéfices des ventes de ce livre seront reversés au collectif *Getting the Voice Out*.

COLLECTIF
GETTING THE VOICE OUT
Silenciées
L'ENFERMEMENT
DES PERSONNES
SANS-PAPIERS
EN BELGIQUE

essai & témoignages

2^e édition
revue et augmentée



ÉDITIONS
petites singularités
BRUXELLES
2025

À toutes les personnes
qui ont élevé leurs voix contre les frontières.

O

DERRIÈRE LES BARBELÉS: DES VIES, DES VOIX

EN 1998, Semira Adamu est assassinée par neuf gendarmes blancs, étouffée avec un coussin alors qu'elle résistait à sa sixième tentative d'expulsion en chantant. Figure de la résistance en centre fermé, sa mort a suscité l'émoi et la démission du Ministre de l'Intérieur Louis Tobback. Sa mort n'a cependant pas arrêté la propagation de la répression, la fascisation des institutions et la dissémination d'un racisme systémique décomplexé. Depuis, des milliers de personnes sont entrées en résistance à l'intérieur des centres fermés. Leurs voix étant l'écho de leurs rébellions, de leurs révoltes et de leurs insoumissions. *Getting the Voice Out* publie ce livre pour perpétuer la lutte et faire entendre les voix au-delà des murs, pour que les écrits restent et nourrissent l'indignation, la colère et la révolte dans nos luttes d'aujourd'hui et de demain. Mais aussi pour que les voix des enfermé-e-s et des expulsé-e-s continuent de résonner à l'extérieur des centres et que jamais on ne puisse oublier que l'État détruit des vies à coups de rafles, de refoulements et d'expulsions.

S I L E N C I É S

Les frontières sont mortifères et perpétuent un racisme systémique et néo-colonial. Nous osons rêver à un monde sans frontières où chaque personne serait libre de circuler et de s'installer, où elle le veut. Nous publions ce livre pour faire exister les témoignages et pour relayer les résistances.

Pour qu'un jour, les frontières ne soient plus.

Nous ne verrons peut-être pas ce monde, mais nous luttons pour que l'idée d'un monde sans frontières puisse exister. Pour que cet horizon dépasse un jour l'utopie.

S'il n'y a pas d'État,

il n'y a pas de frontières,

s'il n'y a pas de frontière,

il n'y a pas de migration,

juste des voyages.

o



↑ *Semira Adamu, 1998.*

1

« ÇA A SERVI À QUOI QU'ILS
M'ENFERMENT ? À ATTISER MA
HAINE, À ATTISER MA RAGE ? »

VOTTEM, j'y suis resté quatre mois. Sincèrement, je ne sais pas ce qu'ils font avec l'argent qu'ils reçoivent pour les étrangers! La première chose que j'ai été voir quand je suis arrivé là-bas, c'est la salle de sport, là où les gens peuvent au moins s'occuper... Elle était totalement délabrée! Tout le matériel qu'ils ont est foutu. Donc, je suis allé voir le directeur et je lui ai dit : « Mais où sont les moyens? Pourquoi vous ne mettez pas du matériel pour les gens ici, ils ont besoin de se défouler, ils sont enfermés, comme du bétail. Le seul moyen pour se dépenser c'est ça, pourquoi vous ne mettez pas du matériel approprié? ». Je n'ai jamais eu de réponse.

Ce que je trouve bien à Vottem, c'est qu'ils ne font pas la séparation entre les prisonniers et le personnel. À midi, tout le monde mange ensemble, donc si tu as quelque chose à dire, tu peux le dire directement à table. Je ne ratais pas cette occasion, je vous assure!

Dans les dortoirs, on est deux, trois ou quatre. On n'est pas

à seize ou à vingt comme à Bruges. Tu peux entrer et sortir de la chambre quand tu veux. Tout ça c'est Vottem. Tu sors trois fois par jour pendant l'été et deux fois pendant l'hiver, pendant des périodes assez larges. Tu peux te défouler, courir, jouer au foot, jouer au basket... Sincèrement il n'y a pas moyen de s'ennuyer à Vottem, si tu es quelqu'un d'actif. Ça, c'est vrai.

Bon, mais être enfermé, personne n'aime bien, personne ne peut supporter ça. Donc au bout d'un moment, je commençais à en avoir marre et à organiser ma section pour faire une grève de la faim.

Comment tu peux supporter qu'on t'enferme, qu'on te dise ce que tu dois faire, comment tu dois te comporter... Même si tu n'es pas enfermé dans ta chambre vingt-quatre heures sur vingt-quatre comme en prison, que tu peux entrer et sortir, aller dans la salle de télé, dans le dortoir, d'une chambre à l'autre... Tu restes enfermé ! Tu ne peux pas voir ta famille !

Ce n'est même pas physique, c'est moral. La souffrance n'est pas physique. Physiquement, tu fais du sport, tu vois des gens... Mais c'est moral !

J'avais une fille qui était dehors, mon petit frère qui était dehors, des amis... J'ai une vie moi autour de ça ! Et des obligations ! Comment je peux respecter mes obligations si je suis enfermé ?

Ce n'est pas gai que ta fille vienne te voir enfermé, ou de déranger des gens : « Je suis enfermé, envoyez-moi de l'argent », ou de lire des lettres au lieu de communiquer directement... La souffrance est morale, elle n'est pas physique !

Donc j'ai organisé cette grève de la faim, mais ils ne m'en ont pas laissé le temps. Ils savaient que c'était moi l'organisateur, ils m'ont envoyé à Bruges, en croyant que ça allait m'arrêter!

Bruges! Comme ça au moins, j'ai pu découvrir ce centre qui est complètement flamand, avec d'autres méthodes de travail. Là-bas, il n'y a pas d'éducateur, à part un assistant social ou un psychologue que tu vois de temps en temps, mais ils ne sont pas autour de toi vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

À sept heures, debout, et tout le monde dehors! Dans le dortoir, il y a vingt personnes et parfois quarante personnes. Les cours sont beaucoup plus petites. Le salon convivial est beaucoup plus petit. C'est horrible, Bruges... Horrible!

On ne nous propose rien, la seule proposition c'est : « Si tu as envie de retourner chez toi, on peut te donner des sous! »... C'est la seule proposition qu'il y a.

J'y suis resté quatre mois, comme à Vottem. Donc en tout, j'ai été enfermé huit mois.

– *Psychologiquement, comment ça va?*

Ça laisse des séquelles, ça c'est clair. On s'y fait, hein! Je vais peut-être voir un psychologue d'ici peu, pour voir où j'en suis, remettre les cases dans l'ordre. Non, c'est vrai que ça laisse des séquelles. Ça reste un contexte d'enfermement, tu n'as plus de liberté!

Il y a une personne qui travaillait pour le ministère de l'Intérieur, qui connaissait bien les régions africaines, qui est venue m'interroger. Elle m'a demandé si j'étais angolais. J'ai dit que non, que j'étais belge!

Elle m'a demandé : « Pourquoi dites-vous que vous êtes belge ? » J'ai répondu : « Madame, parce que j'ai des liens en Belgique, j'ai ma fille en Belgique, j'ai des amis en Belgique, je suis arrivé ici jeune, j'ai fait mes études primaires et secondaires et donc le pays que je connais le mieux, c'est la Belgique. Donc pour moi, je suis belge ! ». Elle me disait : « Non, non, vous n'êtes pas belge... », elle m'a tellement saoulé que je lui ai dit : « Madame, donnez moi cinq jours et je quitterai votre putain de pays! ».

Finalement, elle m'a donné ces cinq jours. Youpie ! J'ai pu sortir de ce centre fermé ! Après huit mois !

J'ai refait les démarches et le sept mars, ils ont pris leur décision : « Vous avez le titre définitif, Monsieur ! ».

– *On voulait savoir s'il y a de la violence dans les centres.*

Il y a beaucoup de violence verbale de la part des vigiles. Et parfois quand ils t'arrêtent, quand ils t'amènent en cellule, ils peuvent être très violents, très, très violents! Ils peuvent te frapper, mais toujours avec des précautions pour que tu ne puisses pas porter plainte. Ils mettent des gants, ils prennent des bottins, comme fait la police, et ils te tapent dessus.

Je pense aussi que ça dépend de la proie. S'ils voient que tu es un peu fragile, ils te bouffent vraiment, mais si tu montres un peu de tête, ils te mettent juste un peu à l'écart. Si tu montres trop de tête, alors ils te changent complètement de centre. Ils te mettent dans un centre plus sévère, comme Merksplas, où ils frappent vraiment.

Donc, oui, il y a de la violence dans les centres fermés.

À Vottem, ce qui fait la différence, c'est la présence de ces éducateurs, qui jouent un rôle de prévention. Il y a un œil sur ce que les gens font. Mais quand il n'y a pas ce genre de présence, je pense que les gens se sentent encore plus libres de faire ce qu'ils veulent.

Mais tous les centres fermés devraient être fermés. Il n'y a personne qui doit être enfermé parce qu'il n'a pas de titre de séjour ou de carte d'identité! Ce n'est pas légal que l'on puisse enfermer les gens qui n'ont pas d'identité, ou à cause de leur couleur de peau... C'est une discrimination raciale! Ou fasciste!

Qu'une nation ou un pays qui reconnaît la discrimination raciale comme punissable, puisse ouvrir des centres pour enfermer une personne sur la base du fait qu'il n'est pas ressortissant du pays... C'est n'importe quoi!

Je pense à Semira Adamu qui a été étouffée, je pense à tous les autres qui sont lynchés. Il y en a qui ne veulent pas être expulsés, qui se débattent. Ils se font taper, sont considérés comme des moins que rien! Quand les policiers accompagnent ces gens vers l'aéroport, ils les traitent : « Sale noir! », « Tu ne vaux rien! », « Retourne chez toi! ». Des propos racistes chez les policiers! Donc, où va-t-on? C'est ça la question : où va-t-on?

Ils m'ont enfermé, je suis resté huit mois enfermé. Aujourd'hui, je suis encore là, je vais avoir mes papiers! Ça a servi à quoi qu'ils m'enferment? À attiser ma haine, à attiser ma rage? À quoi?

– *Tu y penses encore aujourd'hui?*

Ah, mais c'est clair! C'est normal que j'y pense. Je pense aussi énormément que l'État belge est un État hypocrite. Je peux donner vite fait une anecdote. Le jour où nous sommes allés manifester, un couple était là et ils disaient : « C'est vrai que ceux qui travaillent doivent être libérés, mais ceux qui ne travaillent pas, ils doivent être expulsés! ».

Je les ai regardés et je leur ai dit : « Arrêtez l'hypocrisie!

Ceux qui ne travaillent pas, pourquoi ne travaillent-ils pas ? Pourquoi sont-ils obligés de quitter leurs pays ? Parce qu'ils n'ont pas de moyens ! La Belgique et l'Europe ont tendance à donner l'image d'être le paradis, d'être accueillants, justement pour attirer de la main d'œuvre, mais une fois qu'il y a trop de main d'œuvre, qu'il n'y a plus de boulot, allez, dégagez ! C'est de l'hypocrisie ! Les Congolais qui sont enfermés à l'heure actuelle, s'ils sont dans cette condition, c'est parce que le Congo a été pillé par la Belgique et les puissances occidentales ! ».

Anonyme, centre fermé de Bruges, 2011.

« ILS M'ONT MENOTTÉE ET ILS
M'ONT ATTACHÉ LE PIED, SUR LE
VENTRE, JE NE POUVAIS PLUS
RESPIRER. J'AI ÉTÉ TORTURÉE. »

J'AI été torturée hier par la police belge dans un avion de SN Brussels Airlines à 11 heures. Ils ont appuyé ma tête sur le siège. C'était quatre policiers avec une policière. Chaque fois que je criais à l'aide, ils me serraient la bouche, me frappaient la bouche et me torturaient davantage. J'ai vraiment été torturée, ils me bouchaient le nez. On me traitait comme un animal, ils me battaient très fort, ils me tenaient le cou et la gorge. Je ne pouvais pas crier. C'est le pilote et son équipe qui sont venus à ma rescousse. J'ai trop de douleurs dans mon corps, j'ai tant de douleurs que je n'ai pas pu dormir la nuit dernière.

Ils ont déchiré mes sous-vêtements, ils ont déchiré mon pantalon, j'ai été torturée et j'ai été battue. Et ils m'ont dit que la semaine prochaine, ils vont m'emmener avec un vol marocain et ils vont me torturer. C'est comme ça que ça se passe. J'ai tellement peur, j'ai besoin d'aide et je veux que vous m'aidez.

Ils veulent m'injecter. Parce qu'ils m'ont dit que j'étais très

S I L E N C I É E S

forte, ils m'ont promis que la semaine prochaine ils me mettraient dans un vol et qu'ils me feraient une injection pour me rendre faible et dormir. C'est ce qu'ils font à tout le monde au centre. Et ils t'emmènent à l'aéroport. La première fois, ils te ramènent. Ils te prennent la deuxième fois et te ramènent. La troisième fois, ils doivent t'injecter. Et j'ai tellement peur.

À l'aéroport, avant qu'ils me mettent dans l'avion, le policier est venu me voir et m'a demandé : « Tu sais pourquoi tu retournes en Afrique ? Tu ne sais pas ? ». J'ai dit que j'allais me marier, et que la police m'a emmenée de chez moi au centre fermé. Puis il m'a dit : « Oh, je te renvoie en Afrique. Si tu veux pas y aller, on va te frapper et te mettre dans l'avion pour que tu y ailles de force ». C'est ce que la police m'a dit. Et ils m'ont vraiment battue, ils m'ont menottée et ils m'ont attaché le pied, sur le ventre, je ne pouvais plus respirer. J'ai été torturée, vraiment torturée. Ils m'ont attachée, ils étaient trois policiers. L'un tenait ma main droite, l'autre ma main gauche, l'un tenait mon pied et ils m'ont dit qu'ils m'emmenaient à l'avion et ils tenaient ma bouche très serrée. Quand j'ai voulu crier, ils m'ont serré la bouche et le nez. Ils m'ont mis des coups sur la bouche. C'est comme ça qu'ils m'ont traitée, comme un animal !

T., centre fermé de Holsbeek, 2019.

3

« POUR CHAQUE PERSONNE,
IL Y A TROIS POLICIERS. »

J'AI été expulsé dans un vol collectif au mois d'avril. Je ne savais même pas que j'avais un vol. Le mardi vers 13 heures, les gardiens sont venus dans ma chambre et ils m'ont dit qu'on m'appelait au bureau. Je ne savais pas pourquoi. J'étais en grève de la faim et pour moi, c'était par rapport à ça qu'ils m'appelaient. Je me suis levé, je les ai suivis, on est partis au bureau, j'y ai trouvé mon assistante.

Un gardien a fermé la porte et mon assistante m'a dit : « bon, tu dois voyager demain, tu as un vol spécial demain ». J'ai dit : « mais, pourquoi un vol spécial ? Je dois bouger demain, je suis là depuis tout ce temps, et vous ne m'avez pas informé ? ».

Elle m'a dit que c'est comme ça que ça devait se passer. Elle m'a dit : « maintenant on doit t'envoyer dans une autre chambre d'isolement, tu vas rester là-bas jusqu'à demain. – Je vais prendre mes bagages, comme ça on va partir là où vous voulez. – Non, tu ne peux plus retourner dans ta chambre, on va s'occuper de ça. »

J'ai insisté : « – mais écoutez, je vais juste prendre mes habits, il n'y pas de problème, je prends ce qui est dans mon armoire, comme ça c'est fait ! – Non, ce soir tu viens avec nous, de gré ou de force... – Écoutez, vous allez me prendre et m'emmener avec vous, mais je ne vais pas partir là-bas de moi-même... ».

Ils m'ont envoyé dans une chambre où ils m'ont déshabillé, nu, pour voir si je n'avais rien. Ils ont vu que je n'avais rien. Ensuite ils m'ont envoyé dans une autre chambre où j'ai trouvé un autre mec qui venait d'un autre centre. En fait, ils ont envoyé tous les gens des autres centres – que ce soit Vottem, Bruges, Anvers, ils les ont envoyés dans le même centre fermé.

Nous avons passé la nuit là-bas. Je suis resté quelque temps dans la chambre avec ce dernier. Puis, l'assistant social est venu pour nous montrer la vidéo qui explique comment se passe l'expulsion avec un vol spécial.

J'ai regardé la vidéo. Je leur ai demandé si c'était possible d'appeler au pays pour voir si je vais avoir quelqu'un qui m'attendra à l'aéroport, parce que je ne savais même pas où partir en arrivant là-bas.

Ils m'ont dit : « OK, pas de problème, on va te donner un téléphone, tu vas appeler après. » Puis, ils m'ont dit qu'en

Belgique je ne pouvais pas appeler là-bas, c'est seulement en Guinée que je pourrai. J'ai demandé plusieurs fois et ils me disaient : « attends, tu vas appeler, ne t'inquiète pas ». J'ai insisté à chaque fois. Et puis à un moment donné on m'a dit : « non, le téléphone est gâté, tu ne peux plus appeler personne ».

Après, les gardes sont soi-disant allés arranger mes bagages. Ils ont pris n'importe quoi. Parce que quand ils m'ont pris à l'Office des Étrangers je n'avais rien, juste ce que je portais et une culotte... Et ils ont pris tous les trucs là, ils les ont mis dans mon sac.

Le lendemain, ils sont venus pour me réveiller, Ils ont pris les draps, tout ça. On vient prendre une personne à la fois. Mon tour venu, on est partis en bas pour voir les policiers qui devaient nous escorter. Ils nous ont fait rentrer dans une petite salle où ils m'ont encore déshabillé, nu, soi-disant que j'avais peut-être encore quelque chose alors que j'avais passé la nuit avec eux et qu'ils m'avaient fouillé la veille !

Je me suis déshabillé, ils n'ont rien trouvé. Après ils m'ont menotté comme tout le monde. Ils m'ont envoyé dans le bus avec deux policiers, direction l'aéroport. Une voiture de police est arrivée et on a été escortés comme si on avait commis un crime. On est partis à l'aéroport, ils nous ont fait descendre un à un pour monter dans l'avion. Une fois dans l'avion, on te met

au milieu. Deux policiers s'assoient autour de toi, un troisième s'assied de l'autre côté au cas où un policier veut aller aux toilettes, un autre vient le remplacer. Donc pour chaque personne, il y a trois policiers.

On était toujours menottés.

Quand l'avion a bougé, j'ai souvent demandé : « jusqu'à quand on va rester menottés comme ça ? – On va partir d'abord, c'est au grand chef de décider ».

Un policier m'a montré le grand chef et m'a dit : « c'est celui-là qui va décider. Nous, on ne peut rien. Peut-être quand les feux de signalisation pour la ceinture seront éteints. ».

On est restés comme ça une heure, une heure trente, voire deux heures de temps peut-être, menottés dans l'avion. Après on nous les a enlevées pour nous donner à manger. Une fois arrivés à Conakry – on est arrivés à 15 heures, il y avait quelqu'un qui représentait la Guinée ici, peut-être le gouvernement, je ne sais pas. Ils appelaient chaque personne par leur nom. Des hommes en tenue nous attendaient encore en bas. Quand on est descendus, un bus nous attendait. Les hommes en tenue étaient alignés en deux rangs. On passait au milieu et on rentrait dans le bus. On est partis de l'autre côté de l'aéroport. On est restés quelque temps dans la salle, et puis ils nous ont dit « allons-y », on est partis récupérer les bagages. Je crois que personne n'a pu informer qui que ce soit pour qu'on l'attende à l'aéroport.

Quand on est sortis de là, chacun s'est divisé. Je pense qu'il n'y a pas eu de représailles parce que le gouvernement devait

avoir un argument... pour ne pas que le peuple sache qu'ils sont en train de rapatrier les gens. Donc ils ont préféré nous laisser nous en aller, comme ça ils pourront vraiment se défendre. Quelques jours après, j'ai écouté à la radio un représentant du gouvernement qui disait qu'il n'était pas au courant du vol spécial de la Belgique vers le Guinée. Pourtant, à notre arrivée, on a trouvé des gens qui nous attendaient...

Quand on sait comment la procédure s'est passée, on voit que vraiment tout est bien arrangé... Quand tu vas à l'ambassade, tu n'as aucune pièce d'identité, aucune fiche à ton nom... Et puis cet ambassadeur te permet d'obtenir un laissez-passer. C'est que c'est une chose arrangée, et voilà... Nous on a compris pourquoi on n'a pas eu de représailles à notre arrivée, parce qu'on était très inquiets par rapport à ça...

Et il y en a qui ont été maltraités avant le départ ?

Oui oui, ils étaient déterminés... Je ne sais pas s'il y a eu de la violence parce qu'ils nous envoient un par un, donc je ne sais pas ce qui est arrivé aux autres. Quand ils viennent te chercher, ils te prennent tout seul.

Dans la petite salle où ils nous ont déshabillés, il n'y a que des policiers. Quand on quittait cette salle, ils nous envoient dans le bus, donc celui qui est derrière moi je ne sais pas ce qui va lui arriver, à moins que tu ne dises à ton ami ce qui t'est arrivé tu ne peux pas le savoir.

Anonyme, centre fermé 127bis, 2013.

« LES GENS SE SONT LEVÉS,
ILS ONT COMMENCÉ À FILMER. »

QUAND je suis arrivée à l'aéroport, ils m'ont emmenée dans une petite salle. Il y avait deux personnes. Ils m'ont dit : « on va t'expliquer comment ça va se passer. Aujourd'hui, on va t'escorter dans ton pays ». Moi j'ai dit : « je ne suis pas angolaise ». Ils ont répondu : « on a le laissez-passer, c'est comme ça ». Quatre personnes sont arrivées en plus. Il y avait trois femmes et trois hommes. Et puis, ils m'ont mis la ceinture spéciale. Les gens ont commencé à monter dans l'avion. Il n'y avait pas beaucoup de monde. J'ai fait semblant de dormir. Quand il y a eu plus de monde, j'ai crié, j'ai beaucoup crié, j'ai dit : « j'ai fait une demande d'asile, j'ai donné les preuves, toutes les preuves, j'habite ici depuis des années », et j'ai crié l'adresse. J'ai dit que je ne suis pas angolaise, moi je suis congolaise, ils le savent très bien. J'ai commencé à donner le nom de mon école primaire, de ma commune au Congo. Là, les gens ont compris que j'étais congolaise et ils se sont levés, ils ont commencé à filmer. Il y avait beaucoup de monde debout. Ils disaient : « vous n'allez pas partir Madame, vous n'allez pas partir ». L'hôtesse est arrivée et a dit de descendre.

S I L E N C I É E S

Les policiers de l'escorte étaient fâchés, ils m'ont insultée – je ne peux même pas répéter. Puis ils m'ont dit : « tu vas revenir dans deux ou trois jours et là ce sera avec Air Maroc, on va te faire un dossier de travail au noir et on va le donner au centre, avec ça tu vas pas t'en sortir ».

C., centre fermé de Bruges, 2017.

« ILS VEULENT
QUE VOUS MOURIEZ. »

QUAND je suis arrivé au Caricole, j'avais une carte médicale qui prouve que j'ai été opéré et hospitalisé. J'avais tous les papiers, toutes les preuves. J'ai montré ça au Caricole, je leur ai dit que je suis invalide, que normalement je ne dois pas être ici parce que j'ai eu une opération. Ils n'ont pas pris ça en considération. On m'a toujours laissé ici, et quand on a essayé de m'envoyer en Espagne, j'ai résisté. Les policiers m'ont tapé, ils m'ont bien tapé, piétiné le cou, piétiné la tête, et la poitrine, là où j'ai été opéré. On m'a fait retourner au centre Caricole. Aucun médecin n'a pris soin de moi. Le jour suivant, j'ai demandé à voir un médecin. J'ai consulté un médecin, je lui ai tout raconté, comment on m'a tapé à l'aéroport. Le médecin ne m'a rien donné comme médicament et je suis toujours avec les douleurs. Depuis, je n'ai même pas mangé parce que j'avais des douleurs. Ce matin, j'avais trop mal, et je n'ai pas mangé. Depuis qu'on m'a tapé, ce n'est qu'hier que le médecin m'a

prescrit les antidouleurs. Je suis en Belgique depuis cinq ans, je suis mon traitement ici, j'ai été opéré deux fois, je ne connais rien de l'Espagne, pourquoi ils veulent m'emmener en Espagne? S'ils me tabassent pour m'emmener en Espagne, ça veut dire que si j'arrive en Espagne, peut-être qu'ils se sont déjà arrangés avec des gens là-bas pour me tuer? Je ne sais pas.

J'ai demandé à voir une assistante sociale hier, je ne l'ai pas vue. L'assistante sociale n'est pas passée pour voir la situation, voir comment ça s'était passé avec moi depuis que je suis retourné à l'aéroport. Quand je suis arrivé dans le centre, on m'a dit : « si vous avez un problème, si vous êtes malade, tout ça, venez ». Elle n'est pas passée depuis que je suis partie à l'aéroport.

Ils ont refusé qu'un médecin extérieur vienne me consulter. Il y a des gens qui disent : « vous êtes guéri, vous pouvez retourner ». Or c'est faux!

Si on peut te taper et te laisser sans personne qui vous consulte des jours après, ça veut dire qu'ils veulent que vous mouriez. Ça fait combien de jours qu'on m'a tapé à l'aéroport, que j'ai expliqué au médecin... On ne m'a rien donné comme médicaments. Ça veut dire qu'ils s'en foutent, ils s'en foutent! Je souffre tellement...

A., centre fermé Caricole, 2015.

« L'OFFICE DES ÉTRANGERS ME
DEMANDE DE RENTRER MOURIR. »

JE suis enfermée à Bruges depuis un mois. J'ai été arrêtée à Liège.

Les autorités jugent que je suis illégale parce que j'ai reçu un ordre de quitter le territoire, mais j'attendais juste le recours de mon 9^{ter} qui est encore en cours et donc je n'ai toujours pas quitté le territoire, j'étais toujours dans un centre d'accueil. J'ai une adresse, je suis prise en charge par Fedasil, toujours.

Donc j'ai été surprise d'être arrêtée, et directement les policiers qui m'ont interpellée, au lieu d'appeler le centre qui m'héberge qui a ma responsabilité normalement sur le territoire belge, ils appellent l'Office des étrangers qui juge que je dois être enfermée dans un centre fermé. Et voilà comment je me suis retrouvée à Bruges, à disposition de l'Office. L'Office décide de toujours me retenir en centre fermé pour une éventuelle expulsion. Ils vont faire des démarches en vue d'avoir un document de voyage.

– *Et vous êtes malade. Vous avez deux graves maladies. Qu'est-ce qui se passerait si vous retournez en Guinée pour vos soins ?*

Oui, je suis malade, ça fait plus de huit mois que je suis au courant, et donc si je retourne dans mon pays en Guinée... Nous n'avons pas d'hôpitaux équipés, même pour le paludisme, donc j'imagine que pour les maladies dont je souffre, on n'en a pas. Je connais parce que j'ai vécu là-bas, j'ai soutenu déjà des gens qui ont ces maladies. Mais même pour une diarrhée dans un hôpital où on mélange de l'amidon à boire pour arrêter la diarrhée, je me demande comment ce pays peut avoir une trithérapie ou un suivi normal pour des gens malades comme moi.

– *Pour les trithérapies par exemple, il n'y a pas de stock ?*

Les stocks s'épuisent parce qu'il y a beaucoup de magouilles dans les stocks et qu'ils ne les reçoivent pas normalement. Et des fois c'est des médicaments qui sont fabriqués au Nigeria ou en Chine. En fait des médicaments qui n'ont aucun effet sur la maladie. C'est juste pour vous faire croire que vous prenez des médicaments, mais en fait vous ne prenez rien du tout.

– *Et vous êtes diabétique, vous avez besoin d'insuline plusieurs fois par jour?*

Oui, je me pique cinq à six fois par jour, donc j'en ai besoin. C'est des médicaments qu'il faut garder au frais. Chez nous il n'y a pas d'électricité, il n'y a pas d'insuline, il n'y a pas d'insuline parce que il n'y a pas de pharmacie qui va risquer d'investir dans un produit qui va périmer. Et si le produit reste à l'air libre avec la chaleur et tout, qu'on s'injecte avec, c'est la mort directe, je ne l'invente pas. C'est pas possible d'avoir accès à l'insuline.

– *Donc pour vous une expulsion revient à mourir dans votre pays?*

Oui. L'Office des étrangers me demande de rentrer mourir.

– *Et à Bruges comment ça se passe?*

Ça va comme une prisonnière. Nous avons deux chambres qui contiennent chacune seize lits, et toutes nationalités confondues.

– Vous avez d'autres choses à ajouter d'important ?

Je dirai juste, je sais que l'État belge se défend en disant qu'il ne peut pas recevoir tout le monde. Mais je ne veux pas vivre en Belgique rien que parce que c'est la Belgique. Je veux vivre en Belgique ou en Europe simplement parce que c'est une question de vie. C'est nécessaire pour moi, c'est important pour moi de rester ici ! C'est pas le luxe ou quelque chose d'autre, mais il me faut rester en Europe, que ce soit en Belgique, en France, partout ailleurs en Europe mais que j'aie accès à des soins adéquats. Je pense que pour un être humain c'est pas trop demander.

Anonyme, centre fermé de Bruges, 2013.

« ON EST DES ÉTRES HUMAINS
COMME TOUT LE MONDE.
ON A BESOIN DE LIBERTÉ.
TU COMPRENDS ? »

JE m'appelle Aimé-Moussa. Mon pays d'origine, c'est le Sénégal. Ça fait huit ans et demi que je suis là en Belgique. Je suis venu en 2015. J'ai demandé l'asile. Je suis commis de cuisine. Quand je suis venu en 2015, j'ai trouvé un Italien qui m'a formé en même pas deux semaines. J'ai fait du travail en noir avec lui pendant un an et demi. Puis ils m'ont attrapé au travail. Centre fermé. J'ai fait six jours. J'ai payé un avocat 800 €. Ils m'ont libéré. Quand j'ai demandé l'asile, ils m'ont donné une carte orange et un permis de travail. Depuis 2020, je travaillais, je payais mon loyer, j'avais un contrat à durée indéterminée. Mais à un moment, ils ont coupé la carte. Moi, j'ai perdu mon boulot. J'ai commencé à dormir dans la rue. J'ai commencé à fatiguer. J'ai perdu ma maison. J'ai commencé à vendre, pour manger, pour payer le loyer. La police m'a

attrapé et m'a amené à Saint-Gilles. J'ai fait ma peine. Quand j'ai fini ma peine, ils m'ont amené ici [en centre fermé]. Ils m'ont rien dit du tout. J'ai fait ma peine, j'ai fini, ils m'ont dit hop, centre fermé. Maintenant, je fais une double peine. Aujourd'hui, j'ai fait cinq mois et douze jours [en centre fermé].

Tout le monde qui vient ici en prison, c'est comme ça. Il y a des gens qui font de la prison, tu sors, tu ouvres la porte. Comme moi j'ai pas de papiers, les gens m'amènent ici. J'ai fait cinq mois et dix jours à Merksplas. Ils m'ont donné un ticket deux fois. J'ai refusé. Les prisons, c'est pas bon. C'est une heure de préau par jour, quand tu n'as pas d'argent tu manges pas bien, la nourriture... c'est dégueulasse. Tu te laves deux jours par semaine. Quand tu n'as pas de famille qui envoie de l'argent, tu fais pas la cantine. Et puis, tu fais ta peine, tu finis, et centre fermé encore.

Un centre fermé, c'est comme une prison. 22 heures, ils ferment la porte. Internet c'est une heure de temps. Il n'y a pas de liberté, il y a rien. Tu manges pas bien, tu dors pas bien, tu penses beaucoup. Quand tu n'as pas de famille, c'est dur. Les chefs qui travaillent là-bas, moi je ne comprends pas. Ils n'aiment pas les immigrés. Il y a des chefs qui te parlent mal. Il y a beaucoup de gens qui font de la prison sept ans, ils sont là. Il y a des gens qui font de la prison quatre ans, maintenant ils sont là. Il y a des gens qui ont des enfants dehors, ils sont là. C'est chaud.

Quand tu refuses le vol... Moi j'ai peur qu'ils m'amènent un troisième ticket! J'ai peur. Je garde la tête haute et froide mais... Ils rentrent dans ma tête... J'ai peur. Parce que la police à l'aéroport, elle m'a dit ça. Elle m'a dit « tu sais que la prochaine fois, on va te mettre sur le ventre ». Elle m'a dit beaucoup de menaces, beaucoup de trucs vulgaires.

Moi j'ai une fille, c'est moi qui paie ses études. Elle est au Sénégal. Ça fait des mois qu'elle me voit pas, même par WhatsApp. Je parle avec elle une minute et je coupe, parce que le crédit, il bouffe.

On est des êtres humains comme tout le monde. On a besoin de liberté. Tu comprends?

Aimé-Moussa, de la prison de Saint-Gilles au centre fermé de Merksplas, 2023.

« J'AI PURGÉ LES 14 MOIS
RESTANTS SUR MA PEINE ET À MA
SORTIE L'OFFICE DES ÉTRANGERS
M'A MIS EN CENTRE FERMÉ. »

SALUT à vous. Je suis un jeune homme de trente-trois ans. Je suis né au Rwanda et je vis en Belgique depuis vingt-et-un ans. Actuellement je suis détenu en centre fermé depuis environ dix mois. Et depuis une semaine enfermé dans un cachot pour faire une grève de la faim. Je vais vous raconter brièvement mon parcours de vie et les raisons pour lesquelles j'en suis arrivé là aujourd'hui. Tout d'abord, je suis le dernier d'une fratrie de six composée de quatre filles et deux garçons. Mon père était un officier supérieur dans l'ex-armée du Rwanda, ma mère une grande commerçante. Ma vie débute correctement et les premières années de mon enfance ne sont pas à plaindre.

En avril 1994, je suis alors âgé de cinq ans lorsque tout s'effondre. C'est le début du génocide au Rwanda. Je me souviens de ce matin là où j'ai été réveillé par le bruit de tirs lointains. J'étais encore loin d'imager que ma vie allait basculer. Que les coups de feu, les bombes feront désormais partie de mon quotidien et berceront mes nuits durant de longues années.

Depuis quelques années déjà, la guerre faisait rage au Rwanda mais je n'étais pas au courant. Ce matin-là j'ai très vite pris conscience de la gravité de la situation en voyant deux morts devant chez nous, et l'état d'agitation qui régnait partout en rue. Une de mes sœurs m'a alors dit que c'était la fin du monde et qu'on allait tous mourir. Quelques jours après a commencé mon exil. J'ai entamé un long voyage entravé de tragédies horribles à travers le Rwanda avec ma famille pour rejoindre le Congo. Nous avons marché durant des mois dans les collines, la forêt, puis traversé un lac pour arriver en 1995 dans un énorme camp de réfugiés à l'Est du Congo. La mort omniprésente, les cris, le sang. Tout au long de mon voyage c'était l'horreur absolue. Dans le camp, tout le monde devait suivre un entraînement militaire. L'armée recrutait tous les garçons, même les enfants, pour préparer la guerre. Le choléra faisait rage. Et en 1996, environ un an après notre arrivée dans le camp, la guerre nous a rattrapés. C'était en pleine nuit, le camp a été attaqué, j'ai assisté au décès de mes parents et d'une de mes sœurs qui ont alors été abattus. J'ai alors couru. C'était le chaos total. J'ai été sauvé par un militaire et nous nous sommes enfuis, avec un groupe, vers la forêt. On a marché des semaines durant et sommes arrivés dans une autre ville au Congo. J'ai appris que mon frère et mes autres sœurs étaient en vie et qu'ils étaient au Kenya. J'ai pu les rejoindre quelques temps après. Au Kenya, après quelques mois seulement, nous avons appris que plusieurs personnes de notre groupe étaient assassinées ou étaient portées disparues. Mes sœurs ont alors

été envoyées en France et en Belgique et mon frère les a rejoint quelques temps après. Quant à moi je suis parti en Côte d'Ivoire où je suis resté près de deux ans. Durant mon séjour là-bas, un coup d'État a eu lieu. C'était aux environs de l'année 2000. L'année d'après je suis arrivé en France puis j'ai été envoyé chez mon oncle en Belgique. J'étais alors âgé de douze ans. J'ai entamé les démarches pour me régulariser et en 2002 j'ai été reconnu réfugié. J'ai alors repris le chemin de l'école pensant que j'allais pouvoir oublier mon passé et vivre comme tout le monde. Je n'ai eu aucun soutien psychologique après les traumatismes que j'avais vécus. Mon oncle était très sévère et peu aimant et à seize ans il m'a viré de chez lui. Je me suis retrouvé livré à moi-même et je suis tombé dans la délinquance. Je me suis fait arrêter et condamner à quatre reprises par les tribunaux. J'ai fait plusieurs séjours en prison. Et en 2016 le Commissariat des réfugiés m'a retiré mon statut de réfugié, concluant que je suis dangereux et que je dois être renvoyé au Rwanda. J'étais alors incarcéré à Lantin et j'ai introduit un recours contre cette décision-là. Paradoxalement, c'est en prison que j'ai pu avoir contact pour la première fois avec des psychologues avec lesquels j'ai pu faire un travail sur moi et élaborer sur mon passé tragique. Je suis sorti de prison en 2017, quatorze mois avant la fin de ma peine. J'étais alors en libération conditionnelle et j'ai complètement changé de vie. J'ai quitté la ville de Liège pour vivre à Marche-en-Famenne chez ma sœur. J'ai entamé une formation à Namur. Au terme de ma formation j'ai commencé à travailler et j'ai pris un

S I L E N C I É S

appartement. En 2019, le Conseil des étrangers a confirmé le retrait du statut de réfugié alors que j'avais repris le bon chemin dans ma vie depuis plus de deux ans. Quelque temps après, l'Office des étrangers m'a donné un ordre de quitter le territoire. Une des conditions de ma libération était de respecter toute décision de l'Office des étrangers. Par ailleurs, avec cet ordre de quitter le territoire et mon retrait de séjour, je ne pouvais plus travailler et j'ai perdu mon appartement. Un an après, j'ai été de nouveau arrêté et incarcéré pour non respect des conditions. J'ai purgé les quatorze mois restants sur ma peine et à ma sortie l'Office des étrangers m'a mis en centre fermé. À ce jour, j'y suis encore et on essaye de me renvoyer au Rwanda malgré le fait que ma famille y a été persécutée et détestée, que plus aucun membre de ma famille n'y vit, tout le monde vit en Belgique ou en France, et malgré le fait que tous ceux de ma famille qui sont restés là-bas ont été assassinés. Le tribunal a ordonné cinq fois ma remise en liberté depuis ces dix mois. Mais rien n'y fait, la procédure d'expulsion est toujours en cours. Voilà pourquoi, en désespoir de cause, j'ai décidé d'entamer une grève de la faim, en espérant un déroulement plus favorable.

Michel, centre fermé de Merksplas, 2022.

9

« MÊME SI NOUS AVONS ÉTÉ
“ CRIMINELS ”, ON RESTE DES
ÊTRES HUMAINS. ET JE PENSE QUE
L'ÊTRE HUMAIN COMMETTRA
TOUJOURS DES FAUTES. »

CHAQUE vie compte. Qu'on ait des papiers ou qu'on n'ait pas de papiers. Même si nous avons été « criminels », on reste des êtres humains. Et je pense que l'être humain commettra toujours des fautes. Mais on voudrait aussi un peu de clémence et de compréhension pour certaines choses.

Chaque personne a son histoire. Chaque personne a son passé. On espère qu'on ne sera pas jugés sur le passé, mais qu'on essaie de voir comment on peut améliorer notre avenir.

Personnellement, j'ai passé quinze ans en Belgique sans rien du tout. Depuis 2005 jusqu'à aujourd'hui, ils m'ont radié du registre national. C'est à partir de ce moment-là que j'ai vrai-

S I L E N C I É E S

ment commencé à faire des conneries. Avant, je n'étais pas connu des services de police. C'est quand je n'ai plus eu de solutions. Quand je pouvais encore travailler, je pouvais vivre comme quelqu'un de normal. Avoir une copine, avoir des rêves comme acheter une voiture, acheter une maison... Comme tout le monde, quoi!

C'est là que ma vie a basculé du mauvais côté. Pourtant, en moi-même, je sais que je suis quelqu'un de bien.

Je voudrais qu'ils essaient de penser à donner des chances, à regarder les dossiers cas par cas. Qu'ils prennent le temps de parler avec les gens avant de prendre une décision.

Anonyme, centre fermé de Bruges, 2020.

« ÇA FAIT 17 JOURS QUE JE NE
MANGE PAS. ON ME FAIT DES
CONTÔLES TOUS LES JOURS. ON
SAIT TRÈS BIEN QUE JE NE MANGE
PAS MAIS C'EST LEUR FAÇON DE
ME DIRE “ CRÈVE ”. »

JE me trouve au centre de Vottem. Ça fait dix-sept jours que j'ai pas mangé. Je fais une grève de la faim. Le premier jour où j'ai commencé, j'avais demandé à voir le directeur et je l'ai toujours pas vu. Ma raison de faire une grève de la faim, c'est juste de demander d'avoir un travail ou d'avoir un transfert parce que ça va faire six mois que je suis détenu dans le centre. Alors six mois sans travail, on sait pas acheter du tabac ou plein de choses. Les conditions de vie dans ce centre sont difficiles. La façon dont ils lavent les vêtements, c'est incorrect. Ils mettent les vêtements en boule, très serrés, et ils mettent toutes les boules dans la machine et les vêtements reviennent aussi sales qu'avant, et mouillés en plus.

Moi je suis en Belgique de manière pas très légale. J'ai pris une peine de prison par injustice, par rapport à mon nom et pas par rapport à mon fait, c'était clair dans le dossier. Et

pendant les six ans [de prison] que j'ai faits, j'ai commencé à sortir en congé. Je suis sorti plus de cinquante fois en congé, j'ai toujours respecté les conditions. Je rentrais en prison et après on m'a renvoyé au Maroc. Au Maroc on n'a pas accepté mon rapatriement sans le laissez-passer et on m'a renvoyé encore en Belgique directement.

C'était au centre de Bruges, je suis resté là-bas. Là-bas c'est un peu mieux qu'ici mais le travail c'est la même chose, il n'y avait pas de travail. Donc au bout de quatre mois où je suis resté à Bruges, j'ai fait une grève de la faim et pendant dix jours de grève de la faim, ils m'ont transféré dans ce centre.

En arrivant ici, ils m'ont dit : « ici on est bien, il y a du travail ici ». Alors quand j'ai intégré la section, j'ai arrêté et j'ai mangé là-bas, mais ils m'ont mis directement en isolement dans un cachot comme si c'était un transfert disciplinaire alors que je n'avais même pas de rapport disciplinaire. J'ai mangé et quand j'ai réintégré la section, j'ai compris que les conditions de vie sont pires qu'à Bruges. Il n'y a pas de travail, tout est mal fait, tout est incorrect. Rien que pour voir l'assistante sociale, il faut attendre cinq ou six jours. Pour voir le directeur, même pas en rêve, alors qu'à Bruges le directeur et les assistants sociaux mangeaient dans la même salle que nous. On pouvait les voir du jour au lendemain.

Il y a beaucoup de facteurs maintenant qui font que j'ai plus envie de vivre, j'ai envie de me suicider et ça dure. Si je veux mourir maintenant, c'est pour une bonne cause. Pour que tout le monde sache ce qu'il se passe dans les centres.

Parce que déjà, garder quelqu'un pendant six mois ou huit mois et sans lui donner le moindre travail pour gagner un peu d'argent pour acheter tout ce qu'il a besoin, c'est inhumain. On dit : « oui on a les droits de l'Homme », où est-ce qu'ils sont ces droits de l'Homme ! Où est-ce qu'ils sont mes droits ? Si on me garde ici depuis six mois et on me donne un euro tous les trois jours, ça c'est pas correct parce que je peux rien acheter avec un euro. Je suis fumeur, je dois attendre quinze jours pour acheter un paquet de tabac que je fume en deux jours. J'ai plein de choses encore à acheter. Ici, comme je vous ai dit, les gens qui passent par ici, il n'y a pas beaucoup de gens qui restent ici longtemps. Chaque jour il y a des entrants, chaque jour il y a des sortants. Il y en a qui restent une semaine, trois jours, quatre jours, un mois ! C'est des gens qui s'en foutent même s'ils travaillent pas, ils savent qu'ils vont pas rester longtemps. C'est ça le problème pour quelqu'un qui reste longtemps.

J'ai demandé à voir le directeur et il n'a même pas cherché à me voir. Ça fait dix-sept jours que je ne mange pas. On me fait des contrôles tous les jours. On sait très bien que je ne mange pas mais c'est leur façon de me dire « crève ».

Anonyme, centre fermé de Vottem, 2019.

« QUAND QUELQU'UN
CONNAÎT SES DROITS,
EUX, ILS N'AIMENT PAS ÇA. »

JE suis ici admis au centre de Vottem. Je me suis fait arrêter à Bruxelles parce que je n'avais pas de papiers. Je suis pas un délinquant, je suis pas un criminel, je suis pas un meurtrier, je suis pas un assassin, ils m'ont mis ici en centre fermé mais c'est pire que la prison. Tout fermé fermé, on est maltraités, les agents ne nous respectent pas, on est comme des animaux et des gens qui ne comprennent pas le français ils sont insultés.

Mais quand ils voient quelqu'un qui parle bien français, qui connaît ses lois et ses droits, ben eux, ils n'aiment pas ça ! Du coup j'ai eu un petit problème avant-hier. Ils m'ont ramené, j'ai parlé avec un agent et puisque je parlais de mes droits, il n'a pas aimé et il est parti voir la direction. Ils ont écrit sur mon rapport « en cellule urgence ».

Pourquoi ? Parce que monsieur il se défend avec sa langue, parce que monsieur il sait bien parler français, parce que monsieur il connaît ses droits. Parce que moi ici, les gens qui ne connaissent pas le français, je les aide à leur traduire en français, je les aide à leur dire voilà il faut faire ça, il faut pas

accepter, il faut pas faire ça. Du coup ils m'ont amené au cachot, ils m'ont mis une menace aux agents alors que c'est faux, ils ne m'ont même pas permis d'aller voir la direction pour exprimer mon point de vue par rapport à ce qui s'est passé, ils m'ont juste dit : « monsieur, vous allez aller à Bruges parce que vous êtes menaçant », alors que ce n'est pas vrai !

Je parle au nom des personnes qui sont ici. Il y a des hommes qui ont des familles, qui ont des enfants, qui étaient en Belgique depuis dix ans, quinze ans, et ils se trouvent ici enfermés comme des animaux. Même un animal ici en Belgique il a ses lois, nous on n'a pas de lois. C'est inacceptable, c'est injuste, c'est injuste. Le problème c'est que le citoyen belge il ne voit qu'à la télé. Le citoyen belge il ne sait pas exactement ce qui se passe dans les centres fermés. C'est pour ça qu'ils ne laissent entrer les journalistes ni les personnes, parce qu'ils savent ce qui se passe ici. Ils ont interdit les téléphones avec caméra parce qu'ils ont peur qu'on filme ce qui se passe.

On est mal traités, ils nous parlent mal, ils nous traitent comme des animaux. Ils savent pas ce que c'est le respect. Même nous qui sommes des étrangers, on sait ce que c'est le respect.

C'est injuste, je trouve ça injuste de la part du gouvernement. Ils sont en train d'entasser les gens dans des centres, pourquoi ? Parce que pour eux c'est un business, d'enfermer les gens comme ça. On n'est pas des terroristes, on n'est pas des délinquants. On est juste des gens simples qui cherchent à

trouver une vie, un travail, avoir un avenir. L'État belge il s'en fout. Même si vous criez, même si les gens ils vont descendre dans la rue, il vont pas écouter parce que pour eux, ça les arrange parce que c'est un business. Le centre il est fait pour gagner de l'argent et l'État est prêt à tout faire pour gagner de l'argent.

On nous traite comme des animaux et j'ai vraiment la haine parce que eux ils veulent qu'on sorte avec la haine, vraiment que nous on sorte avec la haine. Quand j'étais au Maroc quand j'entendais de la Belgique je croyais que c'était un pays avec les droits de l'Homme, mais il n'y a pas de droits de l'Homme ici! Y a rien, y a rien du tout. Juste la haine contre nous, c'est des fachos qui travaillent avec nous, les agents, des vrais fachos.

S'il vous plaît, on n'est pas en train de vous demander de nous libérer, mais on demande juste qu'ils respectent nos droits, nos lois. C'est vrai on est des êtres humains, on est tous des êtres humains, on est des descendants de Adam et Eve. C'est vrai il y a des Marocains, des Algériens, des Chinois, des Afghans mais on ne vous demande pas de nous libérer, on vous demande juste de nous traiter un peu comme on doit. Voilà, il n'y a pas de respect, les agents, le matin ils vous parlent agressivement. Après, quand tu parles avec lui, il répond d'une manière que même moi je ne pourrais pas parler comme ça! Désolé parce que je suis un peu énervé, je ne suis pas contre les

S I L E N C I É E S

Belges, les Belges sont des gens bien, parce que ce qu'ils font pour nous, ça je ne l'oublierai jamais, mais je parle de l'État. Pour moi, l'État belge c'est un État de mafieux, voilà ce que je veux dire, je le dis clair et net, l'État c'est un État de mafieux. Ils traitent les gens comme des animaux. J'aimerais bien avoir un interview face à face, mais ils ne vont pas vouloir.

Anonyme, centre fermé de Vottem, 2018.

« JE VOUDRAIS DIRE QUE C'EST
UNE TOTALE ABOMINATION. »

EN ce qui concerne les centres fermés, je voudrais dire que c'est une totale abomination, c'est l'endroit où on m'a amenée, donc ici c'est le centre Caricole de Zaventem, c'est une totale abomination je disais, où les droits de l'Homme sont bafoués. C'est une machine en fait, un monstre qu'il faut détruire, car l'Homme ici au centre est transformé en un animal qui a perdu sa liberté d'expression parce qu'on vous la donne pas. Depuis la police à l'aéroport, on vous donne pas la possibilité de vous exprimer, sinon on vous traumatisé, on est violent avec vous.

Et non seulement l'Homme perd sa libre expression mais il perd aussi son droit à la liberté, qui est un droit fondamental pour tout être humain. Il est en prison en Belgique pour avoir demandé l'asile ou une visite avec un visa, une visite dans le royaume de Belgique.

C'est inacceptable. On n'est pas des criminels, les gens ici il y a même des enfants ici, ils sont avec leurs parents, nous ne sommes pas des criminels, les gens ne sont pas des bandits, ce ne sont pas des terroristes mais on les prend à l'aéroport et ils restent dans une prison.

Et on se comporte avec ces gens comme des prisonniers.

S I L E N C I É S

Tout est fait... vous n'avez pas votre téléphone, on vous retire votre téléphone, on vous donne un petit téléphone de rien du tout. Alors que nous sommes l'ère de l'informatique, de la technologie, de la haute technologie. Vous ne pouvez pas être sur *WhatsApp*, vous ne pouvez pas communiquer avec votre famille. Vous êtes en prison, c'est une prison. Caricole n'est pas un centre fermé, c'est une prison.

En ce qui concerne la politique de l'immigration, je suis persuadée et je pense ce que je dis, je le pense... elle doit être révisée. Nous, étrangers, nous ne sommes pas bien accueillis, c'est un mauvais traitement que l'on nous... quand nous arrivons. Alors que les étrangers, les Belges qui viennent dans notre pays, ils reçoivent pas le même traitement. On doit respecter l'être humain, on doit donner du respect à une personne, elle doit pouvoir s'exprimer.

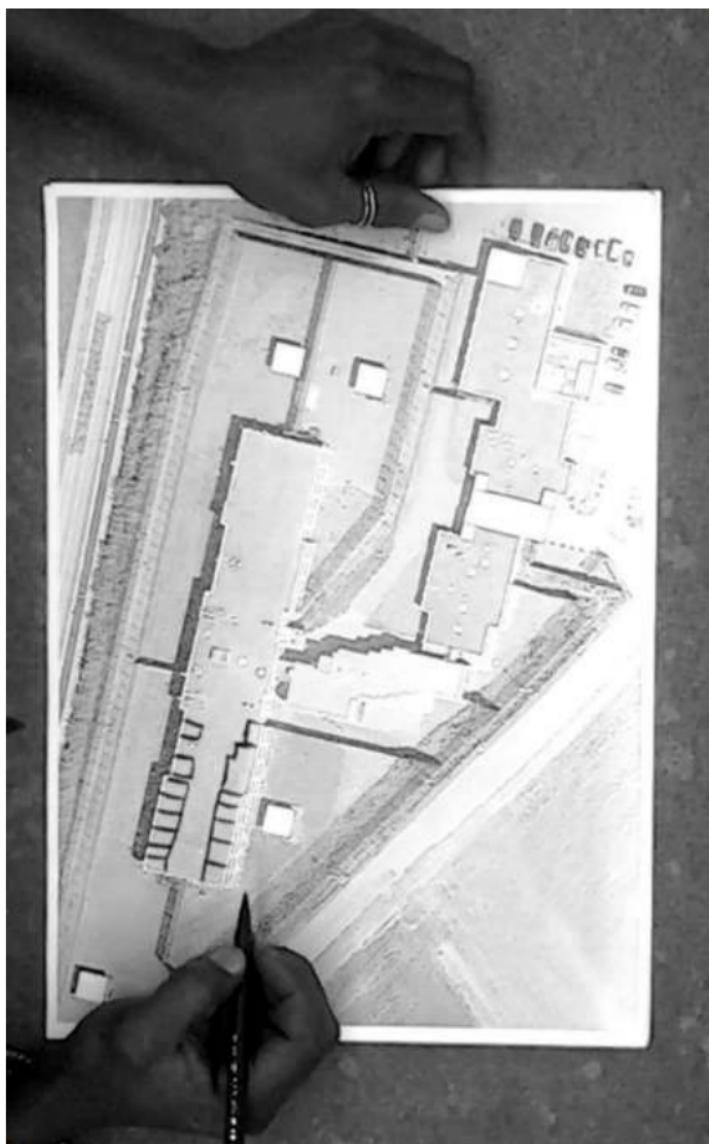
On vous donne le visa dans nos pays et quand vous arrivez dans l'aéroport, le même pays vous retire le droit d'entrer dans le pays. Ça veut dire qu'il y a un problème entre l'ambassadeur qui est dans le pays et délivre le visa et l'immigration qui vous reçoit à l'entrée du pays. Voilà ce que j'ai à dire.

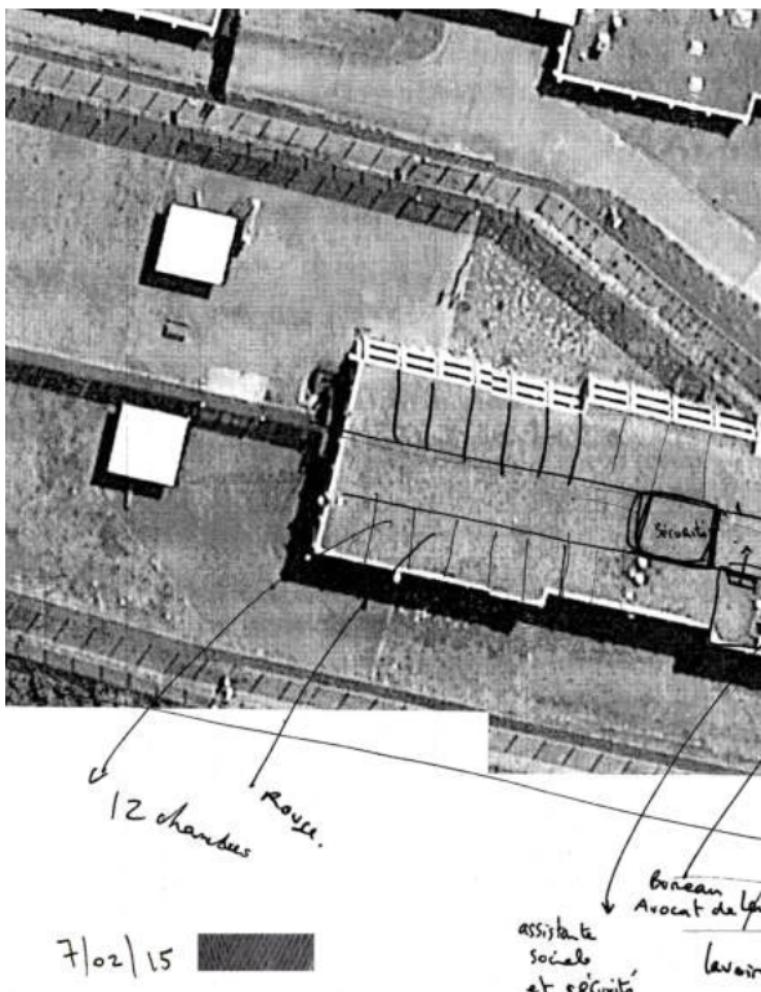
L., centre fermé Caricole, 2019.

1 2

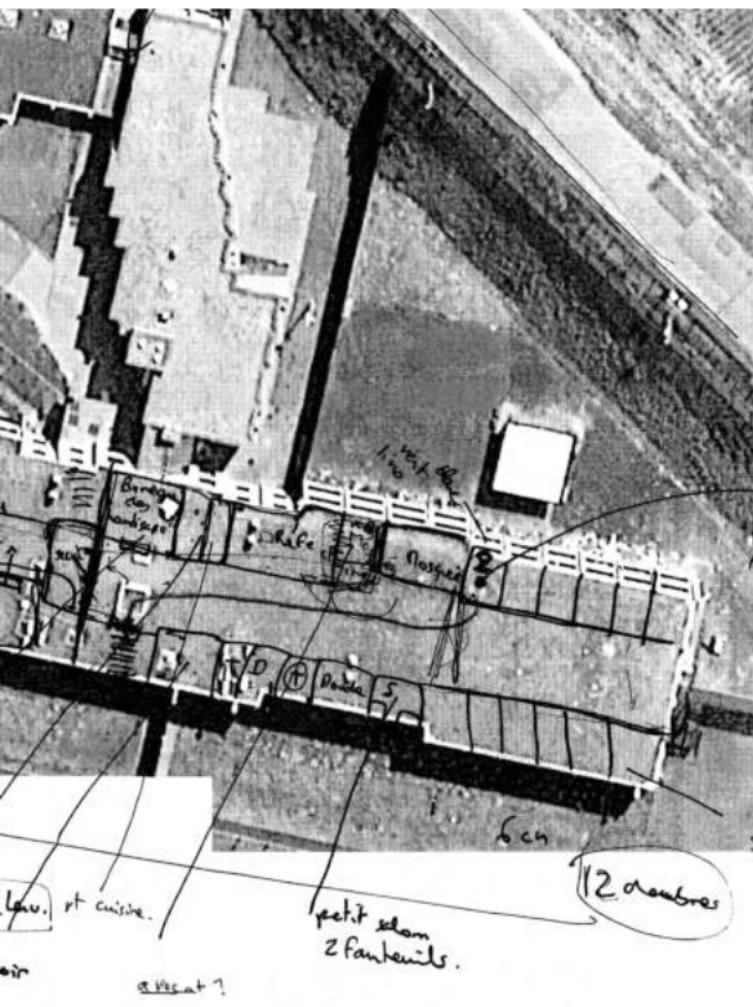
5 7

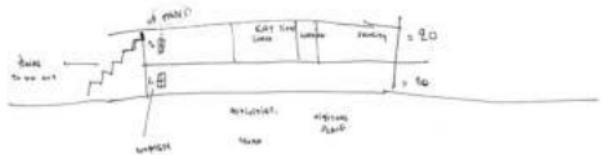
→ « Ici c'est les chambres. Donc là, tu ne fais que tourner, tourner, tourner, tourner, tourner. » Vue satellite du centre fermé 127bis, annotations avec un ancien détenu, d'après ses souvenirs, 2015.





↑ Vue satellite du centre fermé 127bis, annotations avec un ancien détenu, d'après ses souvenirs, 2015.





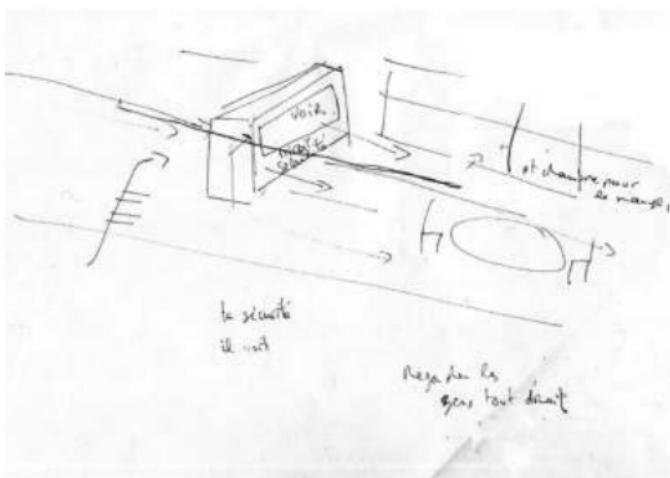
↳ Personnes qui y sont
↳ Rester.

- MARCHE
à ramasser
Telle la 2 ramasse
marche du bas!

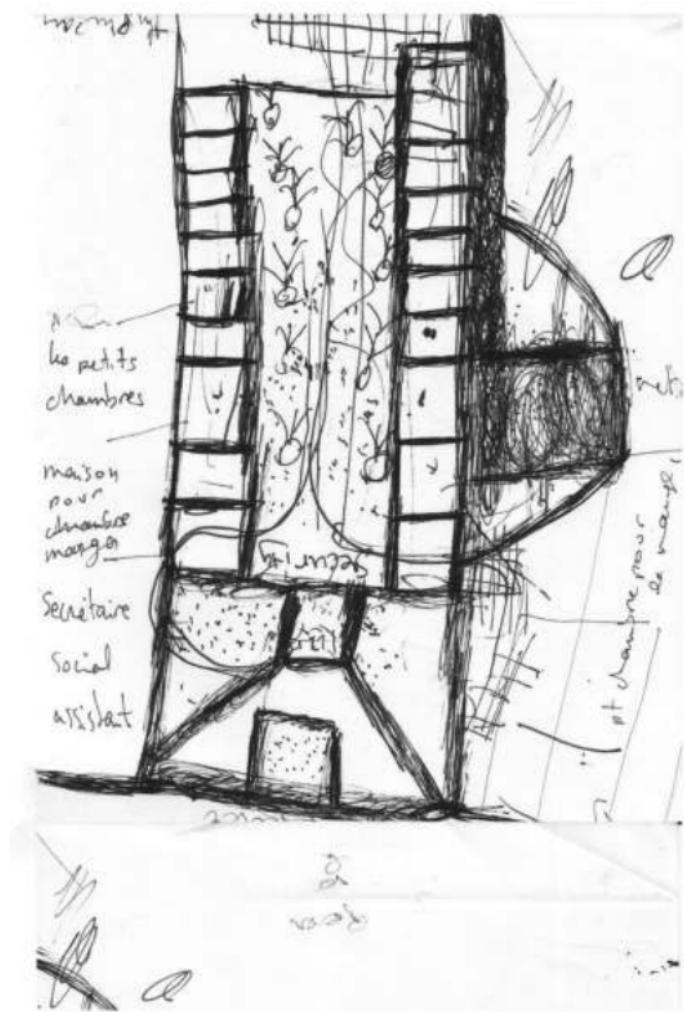
↑ Ici, les personnes utilisent LA TECHNIQUE pour
monter à la place de monter.

↳ BOUCLES

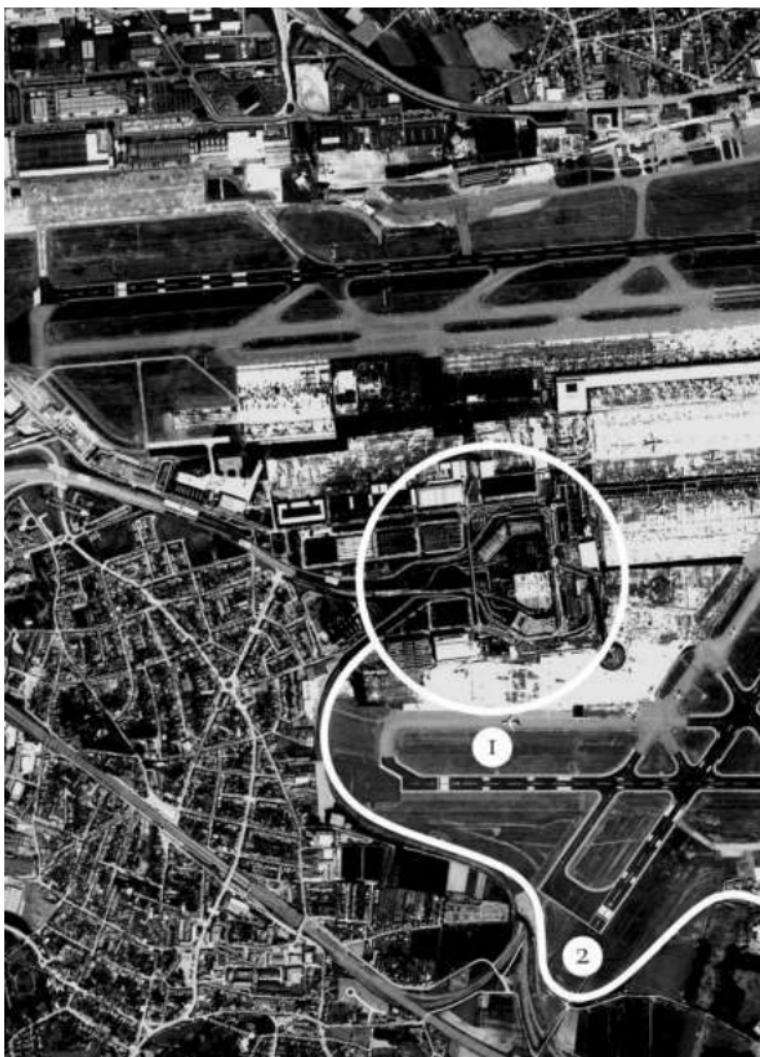
- Ils permettent des mouvements dans la montée.
- Ils donnent des injections pour que le gaz soit calmement dans l'explosion.
Les cadres sont en bois, il y a 3 étages



↑ Dessins du centre fermé 127bis et notes avec un ancien détenu,
d'après ses souvenirs, 2015.



↑ Dessin d'un ancien détenu du centre fermé 127bis,
d'après ses souvenirs, 2015.



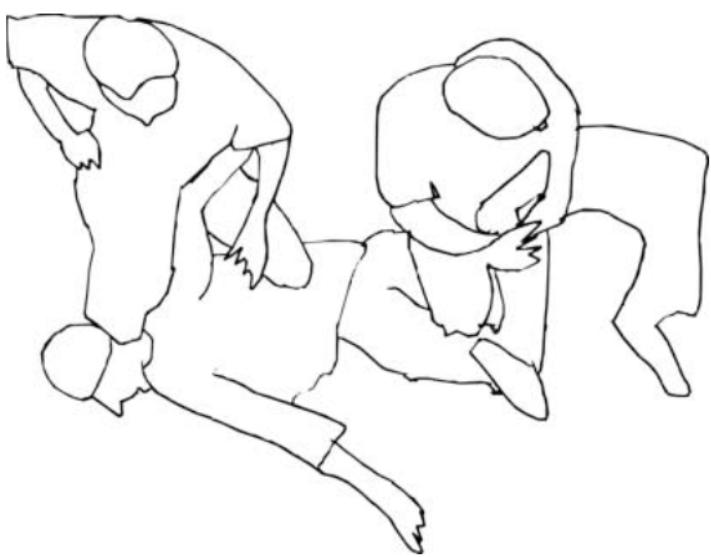
1. Brussel Airport. Expulsions individuelles par vols réguliers.
2. Route privée et sécurisée, vers Brussels airport.
3. Centre fermé 127bis.

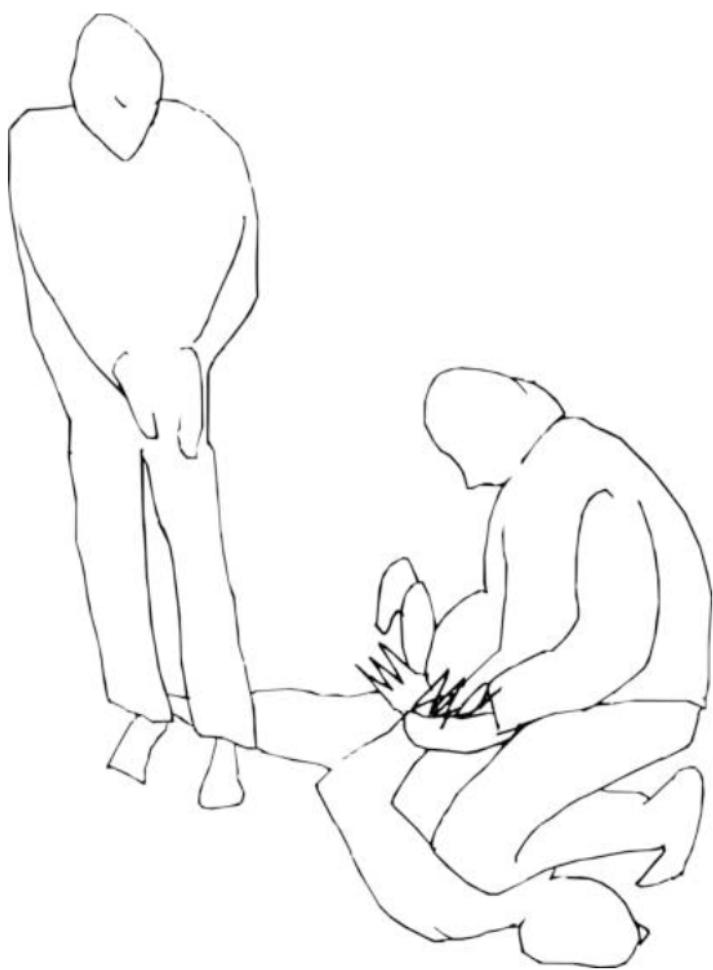


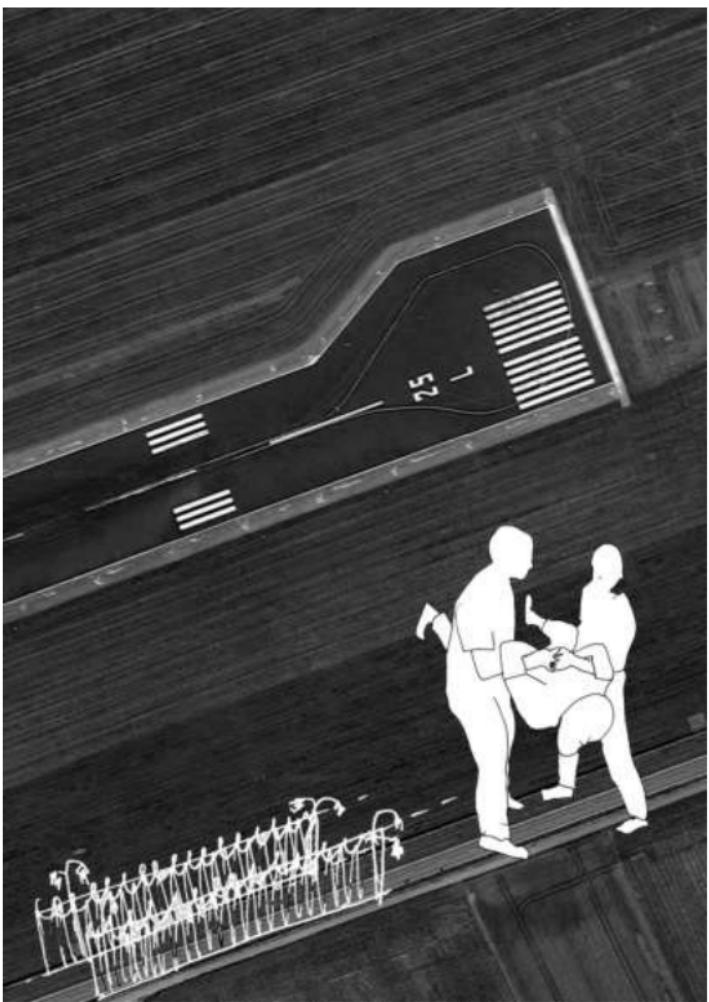
4. Centre fermé Caricole.

5. Route privée et sécurisée, vers la base militaire de Melbroek,
accès direct au tarmac.

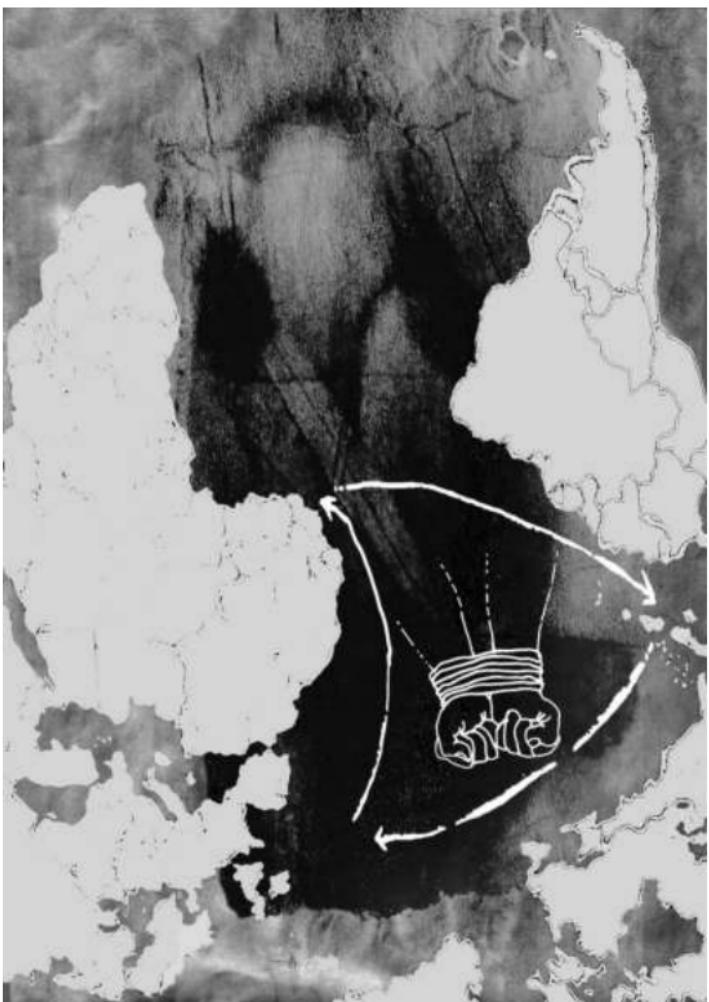
6. Base militaire de Melsbroek. Expulsions par vols spéciaux.

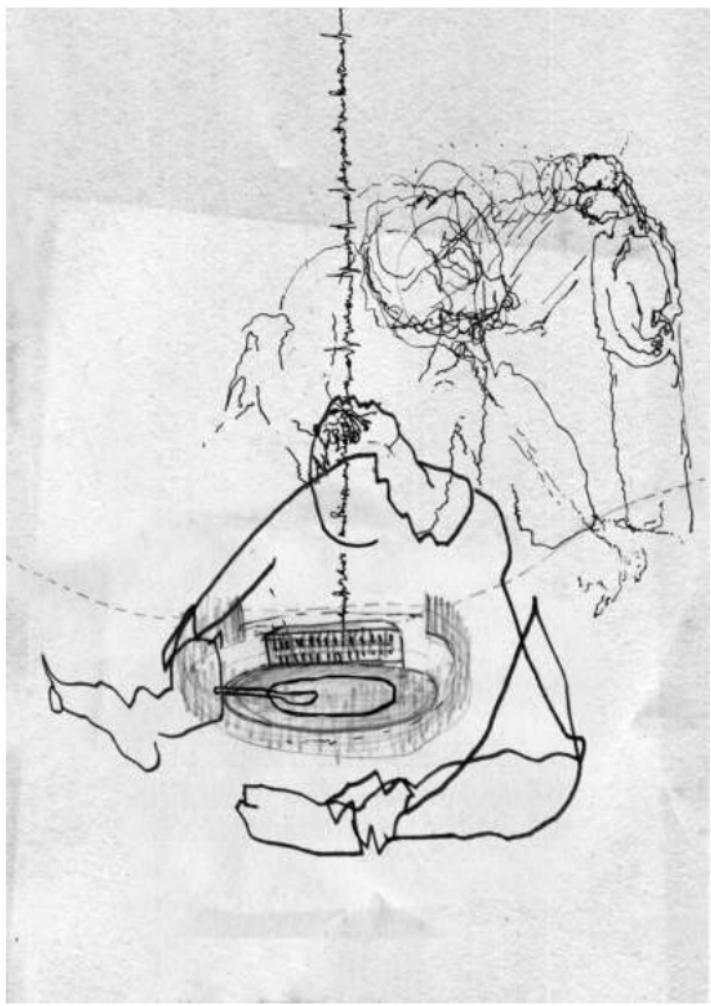




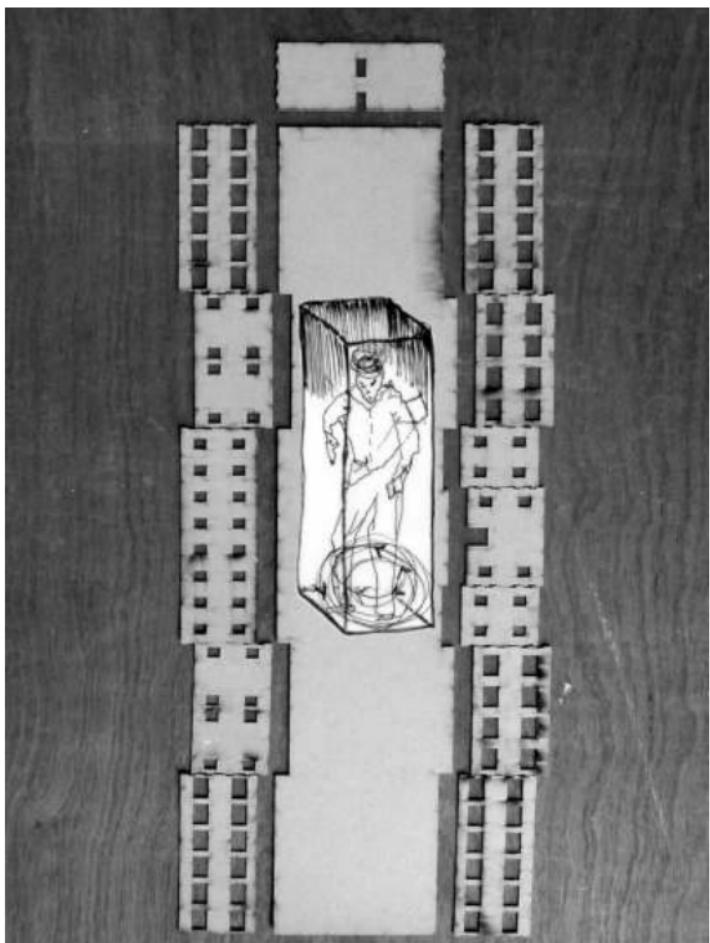
















←↑ Parloir spontané devant le centre fermé 127bis, à Steenokkerzeel, le 20 septembre 2015, en solidarité aux grévistes de la faim.



↑ *Parloir spontané devant le centre fermé 127bis, à Steenokkerzeel, en 2015.*

→ *Blocages du chantier de construction du centre fermé Caricole, à Steenokkerzeel, en 2010 et en 2011.*





↑ Aéroport de Zaventem, 2009.

→ Bruxelles, le 8 mars 2020.

→ Bruxelles, le 5 juin 2021, en écho au rassemblement international féministe *Toutes aux Frontières*, à Nice, France.

→ Parloir spontané devant le centre fermé pour femmes de Holsbeek, le 11 février 2023.





↑ Parloir spontané devant le centre fermé 127bis, à Steenokkerzeel. Des personnes épellent le numéro de contact du collectif Getting the Voice Out qui figure sur la banderole, le 2 octobre 2022.

APERÇU DES CENTRES FERMÉS

EN 1988, l'État belge a commencé à détenir les personnes ne correspondant pas à ses critères administratifs dans un lieu situé dans l'aéroport de Zaventem, appelé « zone 127 ». Le 6 mai 1993, des textes législatifs ont été votés actant la naissance légale des centres fermés. Ce vote coïncide avec les élections de 1991, au cours desquelles la Belgique a connu une montée de l'extrême-droite avec l'entrée du Vlaamsblok et du Front National au Parlement fédéral. Ensuite, le budget consacré aux centres fermés et à la politique d'« éloignement » n'a cessé d'augmenter, et la machine à enfermer et à expulser continue toujours d'être renforcée.

Aujourd'hui, l'État belge recense sur son territoire six centres fermés. Le centre 127 bis est établi à 400 mètres d'un tunnel situé sous une des pistes de l'aéroport de Bruxelles-National. Le centre Caricole se trouve à quelques centaines de mètres du centre 127 bis. Le « centre pour illégaux de Bruges » prend place dans le bâtiment de l'ancienne prison pour femmes Sint Andries. Le « centre pour illégaux¹ de Merks-

1. Le terme officiel « centre pour illégaux » appartient à la rhétorique d'État de criminalisation de la migration. Nous réfutons évidemment ce terme et défendons que personne n'est illégal-e.

plas » se caractérise par sa position géographique particulièrement isolée. Le « centre pour illégaux » de Vottem comporte une « aile sécurisée » où les personnes enfermées sont soumises à un régime particulièrement strict². Officiellement, l'Office des étrangers³ présente cette aile comme une exception au régime de groupe dans le but « *d'offrir un régime de soins adaptés aux personnes détenues* »⁴. Enfin, le centre fermé de Holsbeek, plus récent, situé au fond d'un zoning industriel dans un ancien hôtel de Formule 1, est consacré uniquement à la détention de femmes.

En 2022, ces centres avaient une capacité totale d'un peu plus de 650 places⁵. En raison d'un manque de personnel, un maximum de 491 personnes pouvaient y être détenues.

^{2.} CIRÉ, *Centres fermés pour étrangers : état des lieux*, 2016, p. 14-17.

^{3.} L'Office des étrangers est l'entité au sein de l'administration publique (Direction générale du SPF Intérieur) chargée de la gestion et la mise en place de la politique migratoire en Belgique. Cette administration est chargée de l'application de la loi du 15 décembre 1980 et de l'arrêté royal du 8 octobre 1981, sur l'accès au territoire, le séjour et l'établissement et l'éloignement des étrangers. En d'autres termes, l'Office des étrangers prend des décisions concernant la délivrance des visas, les demandes de regroupement familial, les demandes de séjour humanitaire et médical, l'enregistrement des demandes de protection internationale, les décisions en lien avec le règlement Dublin, la détention en centre fermé ainsi que l'organisation de ces centres.

^{4.} « Rapport d'activités 2022 », Office des étrangers, SPF Intérieur.

^{5.} Caricole : 114 personnes; Centre de rapatriement 127bis (1994) : 120 personnes; Centre à Bruges (1995) : 112 personnes; Centre à Merksplas (1994) : 142 personnes; Centre de Vottem (1999) : 119 personnes; Centre d'Holsbeek (2019) : 50 personnes.

A P E R Ç U

En 2017, le Conseil des ministres a approuvé un *Masterplan*⁶ visant à augmenter le nombre de places de détention en centre fermé. Théo Francken, Secrétaire d'État à l'Asile et à la migration de l'époque, à l'initiative du projet, annonçait clairement sa volonté d'accroître le nombre d'expulsions et, à travers ce durcissement de politique, dissuader les personnes d'arriver sur le territoire belge⁷. Cette politique sera poursuivie et adaptée par ses successeur·e·s. Ce plan avait pour but d'atteindre une capacité de 1066 places à l'horizon 2021.

À l'heure actuelle, seul le centre de Holsbeek a été construit.

Le plan devrait être poursuivi comme suit : ouverture d'un nouveau centre de départ pour court séjour à Steenokkerzeel, et de deux nouveaux centres fermés à Zandvliet, proche d'Anvers et à Jumet, à proximité de l'aéroport de Charleroi. Le centre fermé situé à Bruges devrait être remplacé par un nouveau centre à Jabbeke.

6. Le *Masterplan* centre fermé est une décision qui a été validée par le gouvernement Michel en 2017 et qui a pour objectif l'accroissement des places en centres fermés.

7. Théo Francken s'exprimait alors dans les termes suivants : « Avec ce *masterplan*, nous serons en mesure de rapatrier beaucoup plus de migrants illégaux. Ceci aura pour effet de rendre l'idée de venir en séjour illégal moins attrayante. L'époque où l'ordre de quitter le territoire n'était qu'un chiffon de papier sera bientôt derrière nous. Ce gouvernement ne régularise pas les criminels, nous les rapatrions. »

La volonté de créer un plus grand nombre de places et l'augmentation des budgets alloués aux centres fermés s'inscrivent dans une politique migratoire répressive en faveur d'un système carcéral et sécuritaire qui perpétue les amalgames entre migration et criminalité.

Sous la houlette de Théo Francken, des unités de détention familiale ont également été créées à côté du centre 127bis, afin de permettre la détention de famille avec enfants mineurs. Suite à un arrêt du Conseil d'État du 4 avril 2019, ce projet a été suspendu provisoirement, mais menace de refaire surface à chaque nouveau gouvernement.

Il existe également d'autres structures de détention : il s'agit des maisons de retour qui sont des maisons unifamiliales créées pour les familles avec enfants mineurs. Dans ces maisons, les familles sont « accompagnées » par des *coachs* de l'Office des étrangers, dont l'objectif est d'organiser l'expulsion de ces familles.



1. centre fermé de Bruges



2. centre fermé du 127bis
de Steenokkerzeel



3. centre fermé Caricole
de Steenokkerzeel



4. centre fermé de Holsbeek



5. centre fermé de Merkplas



6. centre fermé de Vottem

QUOTIDIEN

DANS UN CENTRE FERMÉ

LES centres fermés ont tout en commun avec des établissements pénitentiaires, sauf le statut⁸. Les personnes sont enfermées dans le cadre d'une « détention administrative », l'objectif de cette détention est l'expulsion des personnes concernées sur un vol commercial ou sur un vol collectif. Légalement, la détention est censée être la plus courte possible et l'État belge doit organiser activement l'expulsion des personnes concernées. Légalement toujours, cette détention peut durer au maximum huit mois⁹. Dans la pratique, la durée de détention est illimitée car l'Office des étrangers « remet le compteur à zéro » chaque fois qu'une personne refuse d'être expulsée.

Le régime qui y règne est, dans la majorité des cas, un

8. *Getting the Voice Out* s'inscrit dans une lutte anti-carcérale: contre les lieux d'enfermement, outils de répression et de maintien de l'ordre. Les logiques racistes et classistes d'État sont intrinsèques aux centres fermés (de l'arrestation à l'expulsion) mais ces mêmes mécanismes traversent également le milieu carcéral et plus largement les lieux d'enfermement.

9. Loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers. Article 7.

régime de groupe. Les personnes ne disposent pas de chambres individuelles ou d'espaces personnels, avec pour conséquence une absence totale de vie privée et une promiscuité imposée et constante. Cette dernière, couplée au manque d'hygiène, maintient les personnes enfermées dans un état de stress permanent.

Les bâtiments et l'organisation du centre sont en tout semblables à des prisons : il s'agit d'infrastructures sécurisées, munies de barreaux et de grillages. Les heures de promenade et de visite sont strictement réglementées. Il est très difficile pour les personnes détenues d'entretenir des contacts avec l'extérieur, qu'il s'agisse de leurs proches ou de leurs avocat·e·s. Le service social et le service médical auxquels les personnes enfermées ont accès sont composés de personnel directement engagé par l'Office des étrangers. Le personnel est donc tenu de soutenir et d'appliquer la politique raciste d'expulsion de l'État belge.

Ces centres ont tous la particularité de se trouver dans des endroits isolés et cachés, leur existence est pratiquement passée sous silence. Aucune image ne peut sortir de l'intérieur de ces prisons étant donné que les personnes détenues ne peuvent conserver leur smartphone, qui leur est confisqué dès leur arrivée.

Celles et ceux qui osent éléver la voix pour dénoncer la réalité de l'enfermement qu'elles subissent s'exposent à de la répression de la part de l'institution qui les enferme. Cependant, la machine à enfermer et à expulser opère dans l'ombre. On estime que 4000 à 8000 personnes sont enfermées chaque année dans les centres fermés¹⁰.

Le déroulement des journées s'organise selon une logique disciplinaire, où le temps et l'espace sont délimités dans une dynamique de privation de choix et de liberté. Quelques activités sont organisées, mais le reste de la journée, tout rappelle aux personnes détenues qu'elles risquent d'être expulsées à tout moment.

Elles sont également confrontées quotidiennement aux gardiens qui « assurent la sécurité dans les centres », et qui tiennent régulièrement des propos dégradants et racistes à leur encontre.

Les personnes détenues côtoient et voient d'autres personnes expulsées ou mises au cachot si elles osent éléver la voix contre la situation dans laquelle elles se trouvent, selon une logique répressive de tout acte d'insubordination au sein du centre.

L'angoisse de la détention est renforcée par le fait que les personnes détenues ignorent la durée de leur détention, qui peut être prolongée à tout moment.

10. Move Coalition. *Qu'est-ce qu'un centre de détention pour personnes migrantes ?,* <https://MoveCoalition.be/>

LA MÉCANIQUE DES EXPULSIONS

L'USAGE de la violence lors des expulsions est fréquent et les témoignages qui nous parviennent font état de ce que les personnes subissent. Les pressions psychologiques en amont et pendant l'expulsion sont également récurrentes, tant de la part des assistant-e-s sociaux-ales des centres fermés que des policier-ère-s.

Pour organiser une tentative d'expulsion, l'État belge doit identifier la personne et sa nationalité. Il prend pour cela contact avec l'ambassade du pays concerné afin d'obtenir de l'État en question un document d'identité ou un laissez-passer. Ensuite, l'Office des étrangers réserve une place sur un vol dans la fenêtre de validité de ce laissez-passer. L'État belge organise également des vols groupés, notamment des expulsions en collaboration avec l'agence FRONTEX¹¹.

11. Il existe également des accords de réadmission conclus entre la Belgique et des pays tiers afin de faciliter le retour des personnes enfermées. Le contenu et le processus sont très peu connus et mal documentés en raison de leur caractère confidentiel. Ces accords ont pour but de faciliter la coopération entre les pays et pousser les pays tiers à délivrer plus rapidement un laissez-passer en échange de faveurs de l'État belge.

La résistance s'organise depuis le centre ou directement dans l'avion. Depuis le centre, la personne peut tenter de mobiliser des personnes à l'extérieur afin de médiatiser son refus de l'expulsion. Depuis l'avion, la personne peut, en manifestant sa résistance à l'expulsion, attirer l'attention d'autres passager·e·s de l'avion qui peuvent dès lors refuser de s'asseoir. La décision appartient au/à la capitaine du vol de refuser de décoller si la personne qui refuse son expulsion est maintenue à bord de l'appareil.

Les expulsions sont généralement organisées comme suit : lors d'une première tentative d'expulsion, la personne est amenée à l'aéroport. Si elle refuse de monter à bord de l'avion, il lui est notifié qu'à partir de la deuxième tentative, elle sera accompagnée d'une escorte policière qui pourra la contraindre à monter dans l'avion.

À partir de la deuxième tentative d'expulsion, il est courant qu'une escorte policière soit effectivement présente. Cette escorte tabasse et maltraite fréquemment les personnes concernées. La police peut également avoir recours à différents objets de contrainte tels que les menottes, les bracelets de cheville ou le baudrier français (utilisé pour le menottage des mains, chevilles et épaules)¹². Il est très difficile d'exercer un contrôle sur les abus commis par les autorités belges en raison de l'opacité du système et de l'impossibilité d'introduire une plainte à l'égard des responsables. Les personnes enfermées

12. Myria (2021). *MyriaDoc II. Retour, détention et éloignement des étrangers en Belgique. Un regard sur le monitoring des éloignements.*, p. 57.

sont également terrorisées à l'idée d'introduire de telles plaintes, car les répercussions peuvent être très importantes pour elles. En effet, les autorités belges sont informées qu'une telle procédure a été introduite à leur encontre. Ces mêmes autorités doivent statuer quant à la situation de séjour des personnes enfermées. D'autre part, l'État belge introduira presque systématiquement une autre procédure à l'encontre de la personne, comme par exemple une plainte invoquant qu'elle s'est rebellée.

Il arrive aussi que les personnes détenues nous rapportent avoir été contraintes à la prise de médicaments, notamment par injection. Nous ont été mentionnés des cas de malaises et fortes somnolences après la prise des repas cuisinés par le centre, ce qui fait soupçonner la présence de médicaments dans la nourriture.

Habituellement, les personnes reçoivent un ticket les informant d'une expulsion dans les prochains jours. Il peut également arriver que la police vienne chercher les personnes par surprise, souvent au milieu de la nuit, afin de ne pas leur permettre de prévenir de leur expulsion imminente et de s'organiser pour tenter de la contrer.

Il ressort du rapport d'activité 2022 de l'Office des étrangers que 4285 personnes ont été incarcérées dans les centres fermés et que 3300 ont été expulsées au cours de cette année-là¹³. Depuis 2020, on constate une diminution du nombre de

13. Il s'agit principalement d'hommes (85 %). Une grande majorité des personnes sont mises en centres fermés suite à une arrestation à la frontière

personnes incarcérées en centre fermé. Parallèlement à cela, on note que l'Office des étrangers montre une plus grande efficacité dans les expulsions. Il arrive cependant que des personnes sortent des centres fermés dans la même situation administrative que celle dans laquelle elles étaient quand elles y ont été enfermées. Elles se voient dès lors notifier un ordre de quitter le territoire¹⁴.

Ne pas remplir les conditions fixées par l'État belge, pour accéder à la liberté de circulation et d'installation sur le territoire, reflète des situations et des histoires de vie très différentes. Certaines personnes enfermées vivent depuis de nombreuses années en Belgique, d'autres sont arrêtées à la frontière et placées directement en détention. Certaines personnes fuient leur pays d'origine, ont introduit une demande de protection internationale à la frontière et sont dans l'attente d'une réponse. D'autres ont reçu une réponse négative à leur demande d'asile, de séjour médical, de régulari-

(37,6 %), des interceptions par la police (42 %), des transferts directement depuis des établissements pénitentiaires, personnes venant de la prison (15 %) et des maintiens dans le cadre de la procédure Dublin (6 %). Voir : « Rapport d'activités 2022 », Office des étrangers, *op. cit.*

14. L'ordre de quitter le territoire, que l'on retrouve également sous l'abréviation OQT, est le document remis à une personne étrangère lui ordonnant de quitter le territoire Schengen.

sation... D'autres encore font l'objet d'une expulsion vers un autre pays de l'Union européenne, car, selon le règlement Dublin¹⁵, la Belgique n'est pas compétente pour examiner leur demande de protection internationale. D'autres sont transférées directement de prison à la fin de leur peine vers un centre fermé.

DANS LA CONTINUITÉ DE
LOGIQUES RACISTES ET COLONIALES

L'ENFERMEMENT en centre fermé s'inscrit dans un système plus large, celui des frontières.

Les États-nations occidentaux ont recours à divers moyens pour contrôler et limiter les déplacements des personnes jugées « illégitimes » à circuler sur leurs territoires : surveillance, fichage, hotspots, refoulements, traques des personnes en exil, encampement, répression, construction de murs et de barbelés... Ce faisant, ils servent les intérêts du système capitaliste en produisant une main-d'œuvre précarisée, exploitable à merci.

15. Le règlement Dublin détermine le pays responsable de la demande d'asile d'une personne au niveau européen en application de toute une série de critères. Le critère le plus régulièrement appliqué est celui du premier pays d'entrée de la personne au sein de l'Union européenne. Les autorités déterminent ce pays en fonction des empreintes que les personnes ont été contraintes de déposer.

Pour comprendre comment opère un tel système, il est important de saisir que celui-ci s'appuie sur une catégorisation et une hiérarchisation des personnes, les personnes racisées¹⁶ étant ainsi perçues comme intrinsèquement illégales et étrangères, exclues d'office de la citoyenneté. Ce mécanisme d'exclusion n'est pas un simple accessoire dans le fonctionnement de l'État-nation, mais en constitue la clé de voûte. Cette idéologie prend une nouvelle forme dès la période coloniale, lorsque des populations entières se trouvent incorporées aux territoires occidentaux. Afin d'éviter d'accorder à ces personnes les mêmes droits que les citoyen-ne-s de la métropole, les pays occidentaux mettent en place différentes formes de propagande raciste à large échelle et à tous les niveaux de la société : zoo humain, recherche scientifique, discours religieux, politique et philosophique justifiant la conquête coloniale parviennent à créer le consentement de populations européennes initialement hostiles à l'idée. Ce faisant, les États-nations parviennent à ancrer une infériorisation des personnes racisées et, de là, une différenciation de traitement.

16. La racisation, ou racialisation, est un processus politique, social et mental d'altérisation. Ce terme est à différencier de la notion de race au sens biologique. Le terme « racisé-e » met en évidence le caractère socialement construit des différences et leur essentialisation.

LA MÉCANIQUE

Si les discours et les pratiques ont évolué depuis lors, l'idéologie reste inchangée, permettant la perpétuation de dominations raciales institutionnalisées, illustrées à leur paroxysme par les politiques migratoires mortifères perpétrées par les mêmes États-nations qui justifiaient la conquête coloniale quelques décennies plus tôt.

Cette hiérarchisation est à la base de qui a le droit de circuler et qui n'en a pas le droit, quels corps sont contrôlés, enfermés et expulsés.

LES RAVAGES DE L'ENFERMEMENT SUR LES CORPS ET LES ESPRITS

LÉGALEMENT, il est prévu que chaque centre fermé dispose d'un service médical et d'un service social dont le personnel a le statut de salarié de l'Office des étrangers, administration qui dépend du Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration. Dans ce sens, un centre fermé s'inscrit directement dans l'exécution d'une politique migratoire, non sans conséquences sur la qualité des soins prodigués aux personnes détenues: le personnel représente inévitablement pour les personnes enfermées une figure d'autorité faisant partie prenante du système répressif qui les enferme. La visite d'un médecin externe est possible, mais rendue très compliquée non seulement par le fait que les démarches doivent être initiées par les personnes détenues elles-mêmes, alors qu'elles se voient retirer leur téléphone portable, mais également par le fait que les frais soient

à leur charge. Ainsi, l'impossibilité de choisir les soignant-e-s à qui se confier et la confrontation permanente à des professionnel-le-s complices d'un système carcéral et répressif, laisse peu de place à la construction d'une relation de confiance et d'un lien thérapeutique. Les personnes détenues n'ont d'autres choix que de se plier aux décisions qui leur sont imposées, que ce soit en termes de traitements, de prise en charge, ou de possibilité d'accès à des rendez-vous médicaux extérieurs.

Les patient-e-s rapportent souvent leur sentiment de ne pas être entendu-e-s, l'expression de leurs plaintes étant sans cesse remise en question et niée. Pourtant, l'écoute de celles-ci prend une importance fondamentale dans le contexte de l'enfermement, où chacun-e est supposé-e garder le droit d'expression de sa souffrance comme ultime contrôle de sa propre vie. Dans ce contexte, les soignant-e-s exercent une fonction qui oscille entre les limites floues du soin et de l'administratif-répressif.

La violence du système carcéral et l'enfermement en lui-même ont des impacts catastrophiques sur la santé mentale des détenu-e-s, alors que beaucoup d'entre elles et eux sont déjà particulièrement vulnérables en raison de la violence de leur parcours migratoire et de leur situation d'exil. En effet, la majorité des personnes migrantes présentent déjà des pathologies anxiodépressives ou post-traumatiques de par leur parcours ou leur situation de séjour.

LA MÉCANIQUE

À cela s'ajoute le fait que de nombreuses personnes enfermées ont déjà été détenues dans leur pays d'origine, ou au cours de leur parcours migratoire. Cette nouvelle incarcération constitue alors la répétition d'un traumatisme qui renvoie de nouveau aux violences vécues et à l'abandon par les autorités¹⁷.

LA DÉTENTION SOUS LE PRISME DU GENRE: À LA CROISÉE DU RACISME ET DU SEXISME

LES femmes représentent près de la moitié des personnes migrantes¹⁸ en Belgique, mais sont souvent invisibilisées dans les discours sur les migrations, qui dressent principalement le portrait d'hommes seuls, racisés, dangereux et menaçants afin de justifier des politiques migratoires criminalisantes et répressives.

Les femmes subissent de nombreuses violences de genre dans leur pays d'origine ou sur la route migratoire (mariages

17. CIRÉ, *Les impacts médicaux et psychologiques de la détention en centres fermés*, février 2009.

18. 46 % en 2021. Myria (2021). *La migration en chiffres et en droits. Cahier du rapport annuel 2023. population et mouvements. Caractéristiques des principaux mouvements d'immigration vers la Belgique en 2021*, p. 10.

forcés, violences conjugales, violences sexuelles, violences homophobes, victimes de traite des êtres humains,...). Ces traumatismes seront exacerbés avec un passage en détention. En effet, celles-ci témoignent de conditions de détention qui bafouent leur dignité et contribuent à rejouer des violences racistes et patriarcales.

Le centre fermé de Holsbeek illustre particulièrement l'hypocrisie de l'État en matière de lutte contre les violences patriarcales subies par les femmes. Si les autorités se sont à l'origine targuées d'inaugurer un centre fermé adapté aux besoins spécifiques des femmes, la réalité est tout autre¹⁹.

Leurs besoins en tant que femmes sont souvent niés. Sur le plan de la santé, les détenues n'ont pas accès à un suivi gynéologique de base, ni aux dépistages nécessaires. De par leur enfermement, elles ont un choix particulièrement restreint en ce qui concerne les personnes qui les soignent : or, être examinée par un soignant masculin peut s'avérer particulièrement pénible pour certaines femmes qui ont été victimes de violences de genre.

La brutalité des conditions de détention est à l'origine de violences physiques et psychiques dont les conséquences s'ancrent dans le vécu de ces femmes.

19. Avec le collectif *Getting the Voice Out*, nous dénonçons l'idée qu'une amélioration des conditions de vie dans les lieux d'enfermement puisse pallier au préjudice de l'enfermement lui-même.

LA MÉCANIQUE

Par ailleurs, dans l'environnement très genre des centres fermés, il convient également de mentionner les souffrances des personnes non-binaires et transgenres, dont les besoins sont souvent complètement niés par le personnel et la direction des centres.

DOUBLE PEINE :

CORRÉLATIONS AVEC LE SYSTÈME PÉNAL

La notion de « double peine », aussi appelée « bannissement », fait ici référence au processus que subissent des personnes étrangères condamnées à une peine de prison qui sont ensuite menacées d'expulsion, souvent en étant préalablement transférées directement vers un centre fermé. Il peut s'agir de personnes sans titre de séjour belge qui sont exposées à une procédure pénale, ou de personnes qui disposaient d'un titre de séjour avant leur incarcération mais celui-ci leur a été retiré au motif de leur judiciarisation.

Il ne s'agit pas de quelques cas isolés, puisque la double peine concerne une partie très importante des personnes détenues en centre fermé. Derrière ce mécanisme, on voit bien comment le système pénal opère en collaboration avec l'Office

S I L E N C I É S

des étrangers. La sur-représentativité des personnes étrangères et sans-papiers dans les prisons s'explique principalement pas les traitements d'une police raciste qui agit au faciès, et par les conditions de vie précaires dans lesquelles les autorités maintiennent les personnes sans-papiers, les obligeant ainsi à s'exposer à la répression.

Il s'agit donc de politiques conjointes qui se renforcent l'une l'autre pour exclure de la société les personnes que l'État belge, raciste, juge « indésirables ».

RÉSISTANCES
EXTRAITS D'ENTRETIENS



SILENCIÉS

AVEC LES COLLECTIFS

MÉMOIRE COLONIALE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Nous avons vu que le système de détention et d'expulsion des personnes considérées comme illégales sur le territoire belge, et plus généralement la « gestion des flux migratoires » par l'État belge et l'Union européenne, s'inscrivent dans des dynamiques racistes et coloniales. En s'arrogeant le droit de considérer certaines personnes comme illégales sur leurs territoires et en leur réservant un traitement inférieur, les États occidentaux opèrent une forme de hiérarchisation des êtres humains.

Pour mieux comprendre ce phénomène, nous avons rencontré Aliou Baldé et Yves Kodjo Lodonou, tous deux militants au sein de deux collectifs : Mémoire Coloniale et Lutte Contre les Discriminations, et DENIF, Défense des Etudiants Noirs en Internement aux Frontières.

RÉSISTANCES

&

DÉFENSE DES ÉTUDIANTS NOIRS EN
INTERNEMENT AUX FRONTIÈRES

Le premier, MCLCD, s'attache à démontrer le lien intime entre la propagande coloniale et les discriminations racistes toujours à l'œuvre, et spécifiquement la négrophobie d'État, ainsi qu'à rétablir une mémoire correcte de ce qu'a véritablement été le système colonial.

Le collectif DENIF a quant à lui été créé dans le contexte de l'affaire Junior Masudi. Il dénonce toute situation de racisme, d'abus de pouvoir et d'abus d'autorité de la part des institutions (Police, Justice, Office des étrangers) sur les personnes migrantes, notamment celles et ceux qui arrivent à nos frontières ou qui sont en situation administrative injustement illégale.

– *On voulait d'abord revenir sur une institution qui joue un rôle prépondérant dans les discriminations aux frontières : l'Office des étrangers (OE). C'est l'OE qui décide d'enfermer des personnes en centre fermé, qui décide de les expulser. Pourriez-vous revenir sur la création de cette institution ?*

L'OE s'appelait avant la Police des étrangers. De mémoire, je pense que c'est en 1839 que ça a été créé, avant que ça ne change de nom vers les années 90 sous l'impulsion des ministres de l'Intérieur, notamment Louis Tobback. Il faut comprendre par Police des étrangers une aile des Renseignements. [...] Ici, l'objectif de ceux qui ont créé la Police des étrangers, devenue Office des étrangers, c'était de surveiller les étrangers, qui se retrouvent « screenés », mais à leur insu. Ici, c'est ce qui se passe avec l'Office des étrangers, vous le verrez même dans les demandes d'asile, avec ce qu'on demande aux gens : qu'est-ce que tu as fait, quel parcours de militant, depuis l'école, à l'université... Tout ça, c'est pour avoir une fiche sur les personnes. [...] L'OE est vraiment une puissance, une force dans le pays qui peut décider de l'avenir d'un citoyen lambda qui arrive en Belgique, s'il doit vivre en Belgique ou pas, quels sont les documents dont il peut être en possession. L'OE, c'est très très très puissant.

L'OE est l'État dans l'État, tout comme le service des équivalences, tout comme un certain nombre de mécanismes spécifiques aux étrangers. Et on constatera que ces mécanismes-là échappent à tout contrôle démocratique. C'est-à-dire que

l'OE, le service des équivalences, n'ont aucun garde-fou. Normalement, dans une société démocratique, on nous promet qu'il y a les trois, voire les quatre pouvoirs, et que chacun se contrôle entre eux. Le problème ici, et c'est l'avis des avocats qui introduisent des recours contre l'OE, c'est qu'ils se rendent compte qu'en réalité, il n'y a personne qui peut aller contre l'avis de l'OE.

— *Afin de mieux comprendre ces phénomènes, vos collectifs pointent notamment la question de la construction d'une altérité, une altérité pour diviser les races sociales. Comment cette construction a lieu, par quels moyens ?*

Il y a un principe fondamental dans les sociétés blanches de manière générale, et en particulier les sociétés blanches qui se sont construites sur base de capitalisme, d'esclavage et de colonisation, qui ont construit la richesse de leur société sur base de ces éléments-là. C'est qu'il faut tout faire pour rassurer la norme. Et la norme, c'est les blancs. D'où le fait de criminaliser les autres, les étrangers, qui, quand bien même ils sont nés, ont grandi ici sur deux, trois, quatre, cinq générations... Peut-être

même qu'à la vingtième génération, on entendra toujours que nous sommes des étrangers. Et tous ces autres échappent à tous les mécanismes de droit, disons. Il y a des droits spécifiques qui sont alloués à ces personnes-là. Même les droits les plus fondamentaux sur le plan démocratique ne concernent pas ces personnes-là.

Nous sommes les autres et nous devons regarder la norme, nous devons faire comme la norme. Tout ce besoin toujours de nous dire : « il faut vous intégrer ». « Il faut vous assimiler ». « Vous n'êtes pas assez intégré-e-s ». La voie que nous prenons, nous, c'est la désintégration. Nous voulons nous désintégrer de la blanchité. Les blanc-he-s n'ont pas d'autres références en-dehors d'elleux-mêmes. [...] Quand tu me poses la question du plus loin possible que je peux penser à l'histoire, je peux te dire Charles Martel. Mais à la même époque, dans mon Fouta-Djalon, il se passait quoi? C'est-à-dire qu'on ne m'a pas construit comme étant acteur. Mais comme quelqu'un qu'on a regardé à un moment donné, parce qu'un homme blanc est descendu d'une caravelle et nous a vus. À partir de ce moment-là, on a commencé à exister. [...]

Nous les autres, nous les étrangers, perpétuels étrangers, nous sommes du bétail électoral pour le système. Toutes les logiques sécuritaires qui visent à dire : « Plus on va construire

de prisons, plus on va contrôler les frontières, plus vous serez en sécurité, vous, ici ». Évidemment, « vous » est la majorité blanche. [...] Plus le discours raciste s'impose dans les médias. Plus la gauche traditionnelle, au lieu de se renforcer, se droitiise. On constate que son discours va de plus en plus s'adapter parce qu'elle veut aussi de l'électorat. [...]

– *Et comment ces logiques se sont-elles imposées au fil du temps d'après vous ?*

Cette logique sécuritaire-là ne découle pas de nulle part. Elle découle d'une longue histoire coloniale. Pour vous donner cet exemple : en 1960, la plupart des belges sont étonnés par l'indépendance du Congo. Parce qu'on leur a dit pendant des décennies que le Congo était la plus belle des colonies au monde. Et beaucoup étaient persuadés de cela. Comment est-ce que l'État a réussi cette propagande ? C'est parce qu'il avait un contrôle strict des entrées et des sorties du pays. C'est-à-dire que les personnes n'avaient pas accès à d'autres informations que celles que l'État leur fournissait. [...] C'est pour ça que la Belgique, par exemple, contrairement à la France, n'a pas fait appel à des milliers de tirailleurs africains pour venir se battre sur le sol européen. C'est la logique qui était derrière.

Le ministre des colonies de l'époque, Jules Renkin, dit qu'il ne faut pas que les soldats noirs et les soldats blancs cohabitent, pour ne pas détruire le mythe de la supériorité de l'homme blanc sur l'homme noir. Parce que l'impact de la mise en contact de ces deux publics permettait justement de déconstruire un certain nombre de réalités. [...]

L'État Indépendant du Congo, qui a été la première période de la colonisation de 1885 jusqu'à 1908 – officiellement sur le papier – était un régime dans lequel le roi détenait tous les pouvoirs. Aujourd'hui, quand on vous dit que dans un régime un seul homme détient tous les pouvoirs, on dit que c'est la dictature. En fait, il y a le premier mensonge qui a été construit, à partir duquel découle tout le reste, et qui biaise complètement la vision qu'on peut avoir d'un système. C'est la construction de l'imaginaire de personnes « découvertes », la construction de l'imaginaire de personnes qui n'avaient pas de civilisation et qui sont donc des « sauvages ». Parce que quand la dictature s'applique sur elles, ce n'est pas la dictature, c'est une régime éclairé. Donc en fait, tout le système, la logique dans laquelle se trouve l'État belge aujourd'hui dans ses politiques racistes découle directement d'une pensée qui a montré ses résultats et son efficacité concrète. Parce que le propre d'une propagande, c'est de justement anéantir toute forme de résistance, ou en tout cas de faire en sorte qu'il y ait le moins de résistance possible. D'où nos combats à nous en tant qu'association de toujours conscientiser les personnes sur le système [...].

RÉSISTANCES

S I L E N C I É E S

AVEC DES MEMBRES DU COMITÉ DES FEMMES SANS-PAPIERS

Les centres fermés sont l'un des rouages d'un système de frontières. Ce système s'étend partout : dans les rues, dans les maisons, dans les transports... Les personnes qui ne disposent pas d'un titre de séjour reconnu par l'État sont constamment soumises au risque de se retrouver, un jour, enfermées, peut-être expulsées.

Les luttes des personnes concernées s'étendent bien au-delà des murs de ces prisons appelées centres fermés : quotidiennement, les personnes sans-papiers se battent pour avoir accès à un logement, à la santé, à un revenu décent, à une vie digne.

Le Comité des Femmes Sans-Papiers rassemble différentes femmes de différentes origines, souvent seules, cheffes de fa-mille, très vulnérables et exposées à toutes les formes d'exploitations et de violences. Elles s'organisent au sein de ce collectif pour exprimer les questions spécifiques des femmes sans-papiers et revendiquer leurs droits.

Certaines d'entre elles ont été détenues en centre fermé, d'autres nous racontent la peur constante de s'y voir enfermer.

P. – Moi, avant d'arriver ici, je ne connaissais pas l'existence des centres fermés. Mais je savais qu'il y avait des prisons, pour les criminels, c'est ce que je savais. Et, quand je suis arrivée ici, en Belgique, j'ai entendu parler des centres fermés, tout ça. J'ai demandé : « C'est comment les centres fermés ? » Ils m'ont dit : « C'est comme la prison ». Et en entendant ça, j'ai demandé : « Mais, qui on met dans les centres fermés, on met toujours les criminels ou bien c'est comment ? ». Ils m'ont un peu expliqué que les centres fermés c'était pour les Africains. [...] C'est ce qui a fait que j'ai commencé à me cacher parce que j'avais trop peur de rentrer là-dedans. Quand on m'a arrêtée, je savais qu'on allait me mettre là-bas. Je suis arrivée au centre fermé. Et avant d'arriver là-bas, j'étais dans les cellules. [...] Et j'ai dormi là-bas, dans un lit. Dans ce lit-là, il y a le béton. En bas, on met un « mousse », sans couverture avec la lumière, et il faisait très très froid. Je n'ai pas dormi, je n'ai pas pu manger. Ils m'avaient donné à manger des sandwichs et de l'eau, mais je n'arrivais pas à manger, j'ai passé la nuit à prier Dieu, pour être forte. [...] Quand je suis arrivée au centre fermé, j'ai vu les gens, ça m'a fait un peu de bien de voir des gens, parce que là où j'étais, je ne voyais personne, j'étais entre quatre murs. [...] Et je suis rentrée, ils m'ont fouillée, tout ça. Après, c'était l'heure de manger, je suis directement passée au réfectoire

parce que j'avais faim, j'avais même maigri en une seule nuit. En une seule nuit, j'ai perdu trois kilos. [...] Pour moi les centres fermés ce n'est pas une bonne chose, ça détruit des vies. Les centres fermés détruisent des vies parce que vous êtes là, comme si vous n'étiez pas dans ce monde, on ne sait pas si les gens savent qu'il y a des gens ici ou pas. [...]

E. – Souvent, c'est quand je suis avec des gens, j'ai peur de sortir. J'ai peur du centre fermé, bien que je n'aie pas vécu ça, j'ai peur, j'ai cette angoisse-là. [...] Même dans le bus on a peur, parce qu'il y a des contrôleurs. Et tu es sans papiers. Quand il y a le contrôle, on demande toujours l'identité. Toi tu n'en as pas, c'est mieux que tu fasses à pied. [...] Si on m'attrape aujourd'hui, je serai dans le centre fermé. Le centre fermé, ça demande encore de chercher des avocats, avoir de l'argent si tu n'en as pas. Tu seras retournée dans ton pays et en retournant dans nos pays, moi je dis c'est pas qu'on vous retourne et qu'on vous laisse tranquille, vous êtes accusée. Vous êtes accusée, tout d'abord, à l'immigration : on vous arrête, on va vous dire n'importe quoi, que vous êtes partie accuser votre pays de maltraitances. Et là, on vous met pour la garde à vue. Ta famille doit venir pour intervenir et là aussi il faut payer l'argent. Mais où est-ce que nous sommes ?

P. – Quand on m'a arrêtée pour me faire expulser, je voyais déjà « je suis morte », si je ne meurs pas ici, en arrivant là-bas, je ne vais pas survivre, je ne serai plus en vie. C'est pourquoi vous voyez dans les centres fermés, les gens se suicident. Parce qu'ils n'ont pas le choix. Quand vous les

mettez là-bas, ils savent dans leur tête que vous voulez les rapatrier. Ils savent déjà là-bas en arrivant dans leur pays qu'ils vont être arrêtés et tués, et vous, vous ne le saurez pas. En Afrique, il y a des choses qui se passent seulement comme ça, ni vu ni connu, après l'expulsion vous ne faites pas le suivi de savoir ce qui se passe pour la personne arrivée.

L. – Ce que j'ai compris, c'est que les Européens – je parle de manière générale, je sais qu'il y a toujours des exceptions – mais je comprends qu'en fait l'Europe, les européens – pas les européens, mais plutôt les gouvernements et tout ça – donnent un peu une image d'être bons, alors que ce sont vraiment des assassins. Ils savent qu'ils ne peuvent pas tirer directement sur quelqu'un donc ils travaillent à détruire l'esprit de la personne. Parce que l'être humain ce n'est pas cette personne extérieure, c'est cette personne intérieure. Donc s'ils ont détruit l'intérieur, c'est fini. Comme son amie, personne ne l'a obligée à retourner. Elle a dit volontairement : « Je retourne » parce qu'elle n'en pouvait plus. Donc c'est un peu cette politique-là qu'ils mettent en place. [...] Même si tu as les papiers et que tu es assis à côté d'un blanc, on ne va pas demander les papiers au blanc. C'est à toi qu'on va demander les papiers. Nous ne sommes pas libres même depuis longtemps. Ça t'étouffe l'esprit et même physiquement on n'est pas libre. C'est parce qu'en Afrique on a entendu qu'il n'y a pas des pays de droit. C'est la loi qui le dit, il y a des pays dans lesquels on est libre de quitter notre pays pour aller dans un autre pays pour demander la sécurité. Si on n'avait pas

entendu ça, on allait mourir tranquillement chez nous. Mais c'est parce qu'on a cette soif de liberté, on a cette soif de vie, qu'on le risque. C'est un risque. Une personne n'est pas bête. Tu ne sais pas nager et tu fais les pays en passant par l'eau, quatre pays en passant par l'eau pour arriver dans un pays, tu ne sais même pas nager. Tu risques ta vie en montant sur ce bateau. Il y en a qui font exprès, qui percent les bateaux qui viennent pour sauver les migrants, ils percent les bateaux gonflables sur l'eau. Moi j'avais deux amis. Avant d'aller monter dans l'eau, tu sais très bien que soit tu meurs, soit tu vis. Tu dépenses beaucoup d'argent, il y a des gens qui vendent leurs terrains en Afrique pour venir ici, il y a des gens qui vendent de l'or, tout ce qu'ils ont comme biens pour venir ici en Europe. Franchement, ce n'est pas l'argent qui manque. C'est le manque de liberté qui fait qu'on se déplace en masse comme ça. On veut parce qu'on se dit qu'on n'arrive pas à vivre. Il y a des personnes qui nous disent vulgairement de rester là-bas. Mais allez-y lutter en Afrique, vous allez voir si vous êtes survivants là-bas. Nous tous on veut un changement. Le changement dans notre Afrique, mais on ne peut pas lutter, parce que ceux contre qui tu luttes ils ont le soutien des européens, des occidentaux. Moi je le dis, ce n'est pas que les sans-papiers, car il y a aussi des blancs qui sont sans-papiers. Mais ils s'en foutent de la vie de l'homme noir, c'est ça la vérité. On dit que l'esclavage est terminé, mais c'est le même esclavage

que nous vivons. Nous sommes encore comme à l'époque coloniale où on prenait nos ancêtres, on les mettait dans les cages pour les exposer. C'est la même chose que nous sommes en train de vivre. C'est la même chose que nous sommes en train de vivre dans les centres fermés. Ce n'est pas la solution. La seule solution c'est la régularisation.

Si eux sont des êtres vivants, et qu'ils ne peuvent pas supporter le manque de liberté, alors, qu'ils se disent que c'est le même sang qui coule en eux, ce même cœur qui fait ce sentiment de ne pas supporter ce manque de liberté. Ce même cœur qui est chez l'autre. C'est la couleur de peau qui change. L'être humain reste l'être humain. Ce qu'ils ne peuvent pas supporter, qu'ils ne nous l'infligent pas. Moi j'ai la rage, j'ai la rage chaque fois qu'on aborde la situation des sans-papiers. [...] Vous allez nous supporter. Que vous régularisiez ou pas ça va continuer à exister, ça a déjà existé, ça existe et ça existera tant qu'il y aura des problèmes dans ce monde, il y aura l'immigration. Créez des milliers de centres fermés, on va venir. N'ouvrez pas les frontières, on va venir. On viendra, donc régularisez, qu'on nous lâche les baskets. [...]

P. – Moi la peur, on l'a déjà tuée. Maintenant j'ai plus peur donc je ne me cache plus. Parce qu'avant je me cachais, mais maintenant je me cache plus. Quand il y a des luttes, je participe. Quand il y a des formations, je participe. [...] Ça me fait

tellement du bien. On se dit que peu importe nos situations, on ne va pas se cacher. Parce que si on se cache, le gouvernement ne va pas savoir qu'il y a des sans-papiers. [...] On doit toujours être là. On doit être dehors qu'il pleuve ou qu'il neige, moi j'avais dit que je serais là. Parce que j'ai tant souffert, dix ans c'est beaucoup. [...]

L. – On nous dit seulement sur les papiers que les sans-papiers ont des droits. On nous dit par exemple chaque fois : « Écoutez mesdames, si vous êtes victimes de violence, il faut aller à la police ». Quand vous allez à la police, la police appelle l'Office des étrangers. On nous met en garde à vue en attendant qu'on nous donne la réponse de l'Office des étrangers. Vous avez de la malchance, l'Office des étrangers va vous dire, allez, centre fermé. Tu vas porter plainte pour quelqu'un qui t'a agressé, on va t'agresser toi-même. On t'emmène au centre fermé. Quels droits avons-nous ? Nous n'avons pas de droits. Ils vont réciter des textes pour nous dire : « vous pouvez faire ça, écoutez ». C'est ce qu'a dit la Secrétaire d'État, que nous avons rencontrée. Madame, nous connaissons les textes. Nous les avons tellement bossés, nous pouvons dormir et les réciter. Mais la réalité ce n'est pas ce que vous dites. Est-ce que vous partez un peu vérifier comment se passent les demandes d'asile ? C'est pourquoi vous avez rendu le CGRA

indépendant. Les agents qui y sont, vous les avez formés pour nous donner des négatifs. On sait qu'on doit demander d'asile, allez-y voir combien de personnes ont l'asile. Sur cent personnes il y en aura deux qui auront le positif, tout le reste reçoit des négatifs. Ne soyons pas hypocrites, il faut que l'État belge ne soit pas hypocrite! [...]

Nous nous sommes cachés, nous nous cachons, parce que tous les sans-papiers ont la même histoire. Nous nous cachons aussi parce que nous avons peur d'être arrêtés, qu'on nous envoie dans les centres fermés et qu'on nous expulse de force. Nous nous cachons aussi parce que nous avons aussi peur d'être connus parce qu'il y a beaucoup d'entre nous qui font des travaux au noir. Il y a des personnes qui ne savent pas que vous n'avez pas de papiers et nous nous cachons de peur que cette personne pour qui nous travaillons sache, et appelle la police. J'ai travaillé chez une personne, elle a commencé à m'interroger. Une fois fini j'ai fermé la porte et je me suis dit : « plus jamais je ne reviens ici ». [...]

AVEC ÈVE,
MILITANTE AU SEIN DE
GETTING THE VOICE OUT

Des luttes solidaires s'organisent depuis l'extérieur des barreaux : parloirs spontanés, collages et tags dans l'espace public, actions d'occupation de lieux ennemis, relais des paroles des personnes détenues, tentatives diverses de visibilisation de la réalité des centres fermés...

Ces luttes sont parfois visibilisées dans le temps présent, au moment d'une action ou d'un événement particulier. Mais peu de documents font état de leur histoire, de leur socle commun et de la manière dont elles se sont transformées au fil des années.

Cette histoire sera toujours partielle et subjective. Elle se construit par les récits des personnes qui passent, et de celles qui restent, parfois des années ou des décennies. Ces récits posent un regard tout autre sur l'enfermement : celui des personnes qui, comme nous, ne sont pas directement concernées, qui se posent perpétuellement la question du fossé existant avec les personnes enfermées et de la place qu'elles occupent dans ces luttes.

C'est l'une de ces voix que nous avons choisi de relayer.

RÉSISTANCES

– Peux-tu nous raconter comment tu as commencé à militer et à t’investir dans la lutte contre les frontières ?

ÈVE – Tout a commencé quand je me suis engagée comme médecin lors des grèves de la faim dans différentes occupations de personnes sans-papiers. À cette période là, il y a avait un gros mouvement de personnes sans-papiers et des actions spectaculaires : des grèves de la faim, des personnes qui montaient sur des grues et menaçaient de sauter si elles n’avaient pas leurs papiers.

La CRER (Collectif contre les Rafles, les Expulsions et pour la Régularisation) a été créée dans les années 2000 suivi de l’émergence d’importants mouvements de sans-papiers en Belgique. Une marche de sans-papiers a été organisée de Paris à Bruxelles. Les sans-papiers français sont allés d’occupation en occupation pour lancer un mouvement collectif. Là est née l’UDEP (Union de défense des sans-papiers).

En 2001, j’ai participé à un premier camp pour la liberté d’installation et de circulation à Calais. J’ai participé à plusieurs camps *No Border* et j’ai co-organisé celui de Calais en 2009, puis celui de Bruxelles en 2010. Il y a eu plusieurs milliers de personnes.

– *Et puis il y a eu le collectif Getting the Voice Out. Comment est-ce que ça a commencé?*

ÈVE – *Getting the Voice Out* est né en 2011, suite à la mobilisation du camp *No Border* à Bruxelles en 2010. L'avantage de ces camps c'est que ça mobilise et conscientise beaucoup de gens. L'idée de créer *Getting the Voice Out* est venue suite à un blocage au centre fermé de Merksplas. Quelqu'un a imaginé téléphoner dans le centre et diffuser les dialogues avec les personnes détenues avec une sono dans la rue. On trouvait que les personnes détenues avaient des choses à dire, d'où la création du site qui reprend leurs témoignages.

On s'est réuni-e-s avec plusieurs personnes pour faire un bilan international du camp *No Border* Bruxelles. On était une quarantaine (il y avait des personnes allemandes, anglaises...) À la fin de la réunion on a décidé d'aller au 127 bis parce que nous avions été prévenus par les détenus qu'un jeune égyptien avait été maltraité. Quelques détenus ont mis le feu à leur matelas. Une aile a complètement brûlé. Pendant l'émeute, un détenu tunisien a sauté les barrières et certains manifestants l'ont aidé à descendre. On est partis avec lui pour le protéger. On a vu des pompiers arriver et on a appris que dans l'autre aile, les détenus étaient en train de tout casser. Il n'y a pas eu d'arrestation. Le centre fermé est resté fermé six mois. Feu aux centres fermés!

Beaucoup de détenus du centre ont été expulsés rapidement après cette journée. Je suis encore en contact avec un monsieur marocain, qui m'a dit : « Je ne regrette pas, j'ai fait ma révolution, je suis fier de moi ». Il fait maintenant sa vie au Maroc.

Depuis le début de *Getting the Voice Out*, je suis en contact par téléphone avec les personnes détenues de tous les centres fermés en Belgique. Au début des années 2000, on n'avait pas de GSM. On travaillait avec nos téléphones fixes et dans les centres ils avaient des téléphones publics. C'était différent.

– *Au bout de plusieurs années à réceptionner les appels téléphoniques depuis les centres fermés, qu'est-ce qui t'a le plus marquée ?*

ÈVE – Parfois j'ai eu des émeutes en direct : les coups de gueule, les flics, les lacrymos. En réfléchissant, ce qui m'a le plus touchée c'étaient les morts. Je me souviens d'un monsieur congolais à Vottem qui m'a appelée et m'a dit : « Madame, il y a un monsieur là dans la douche, il est mort. – Comment ça il est mort ? – Oui oui il est mort, il s'est coupé les veines. J'ai regardé et il ne respire plus ». J'ai aussi reçu en direct l'information qu'un détenu éthiopien s'était pendu dans sa cellule. L'information vient toujours des détenus. Un autre homme est mort dans un cachot et le voisin m'a téléphoné en disant : « Il

criait, il criait, il criait, puis les gardiens sont venus et depuis lors il ne dit plus rien, je suis inquiet ». On n'avait aucune info. Il était au cachot et il a apparemment été retrouvé mort dans un bain de sang. L'enquête est toujours en cours. Ces morts m'ont beaucoup touchée. C'est le plus poignant, le plus dur. C'est terrible.

Un jour on a reçu un coup de téléphone d'une femme enfermée au Caricole qui nous dit : « Je suis en centre fermé, mes deux enfants de cinq et sept ans sont seuls dans l'appartement ». Elle nous a donné l'adresse et on est allé voir. Les deux gamines étaient effectivement seules. Résultat : elles sont venues vivre chez nous un moment. On les emmenait rendre visite à leur mère en centre fermé. Après plusieurs mois, la maman a accepté de rentrer dans son pays. On a amené les filles à l'aéroport. On a donné les filles à la sécurité et nous avons appris par la suite qu'elles ont retrouvé leur maman dans l'avion.

– *Est-ce que tu constates des évolutions sur le terrain de la lutte ?*

ÈVE – La répression est énorme dans les centres fermés pour le moment. Il y a par exemple beaucoup plus de cachots qu'avant, plus de tabassages pour tout et pour rien. Dans plusieurs centres, les personnes détenues nous disent que les gardiens sont fachos.

RÉSISTANCES

Au niveau de la lutte à l'extérieur des centres, il fut un temps où il y avait plus de répression parce qu'on cassait des grillages, on était plus virulents. Le militantisme est devenu très pacifique.

S I L E N C I É E S

D U FERME

Par Henriette ESSAMI-KHAULLOT

Femme-flamme | femme-lame
Adornée de ma légendaire gloire ébène en guise d'arme
Enchaînée à mes rêves et espoirs
Je ne peux les voir souffrir d'une quelque escarre
Je contemple le temps | qui s'étoile lentement
Et qui sur son passage mange | toute vraisemblance
Impuissante | je regarde mon continent
Autrefois si triomphant | et si puissant
Je le contemple | alors qu'il se débande
Aux mains voraces | de ces rapaces
Qui lui font office de dirigeants
Mon oxygène devient montant | avec le temps
Mes esquisses de liberté sortent les dents
Au-dedans | plus de fleuve reposant
Je me mue en flamboiement | ardent
Le vent | ne tourne plus depuis le temps
Chaque lendemain n'est plus que béton écrasant
Besoin d'air | d'autres atmosphères
J'ai soif d'autre part | d'une nouvelle histoire
Je troque enfin mon sable originaire
Contre d'impavides hivers
Munie d'un aller-simple

RÉSISTANCES

membre du Comité des Femmes Sans-Papiers

J'ignore à cet instant que je fais là mon absinthe
J'ai pris du ferme
Liberté, liberté | me voici
Ouvre-moi tes bras
Du ferme
Le Roi, La Loi, la liberté | me voici
Ouvrez-moi vos bras
J'ai pris du ferme
Liberté, liberté | Manque de pot
Je n'ai pas la bonne peau
J'ai pris du ferme
Moi, descendante | D'ancêtres si puissants
Me voici ici sans
Du ferme
Sans-papiers, sans droit | Sans toit
Au pays du droit | Au pays de la loi
Du ferme
Sans-papiers, sans droits
Mais pas | sans foi
Pas | sans voix
Du ferme
#

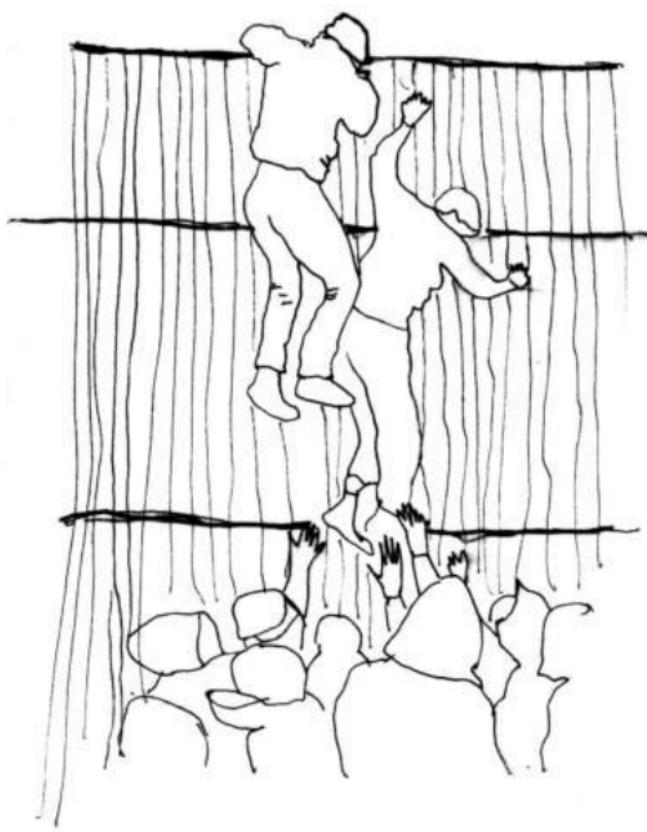
RÉSISTANCES

DEPUIS que les centres fermés existent, des luttes s'y opposent. Si les luttes menées depuis l'extérieur rencontrent plus facilement de la visibilité, celles qui s'organisent depuis l'intérieur sont pour la plupart ignorées et passées sous silence.

Pourtant, malgré les nombreux dispositifs dissuasifs visant à instaurer un climat de peur et d'obéissance, de nombreux actes de résistance sont continuellement menés à l'intérieur des centres fermés : grèves de la faim individuelles ou collectives, refus d'embarquer dans l'avion, prises de parole et témoignages qui dénoncent, vidéos volées grâce à un smartphone introduit discrètement, émeutes, évasions, mutilations... Les premières personnes à lutter contre l'enfermement et contre les politiques migratoires racistes et oppressives, ce sont bien celles qui en sont la cible.



↑ Incendie dans une cellule du centre fermé 127bis, Steenokkerzeel, 2010.



RECHARGEONS LES TÉLÉPHONES DES DÉTENU·E·S EN CENTRES FERMÉS

VOUS pouvez soutenir ces détenu·e·s en achetant chez votre épicier, votre *nightshop* ou votre librairie une recharge de 10 euros de l'opérateur Lycamobile. Envoyez-nous alors le code pin inscrit sur cette recharge à notre adresse mail gettingthevoiceout@riseup.net ou par SMS sur notre numéro de téléphone +32-484026781. Nous nous chargerons d'envoyer ce code aux détenu·e·s qui en font la demande. Vous pouvez aussi, si c'est plus facile pour vous, verser ou encore mieux faire un ordre permanent de 5, 10, 20 € ou plus sur le compte dédié :

Collectif Contre Les Expulsions
Banque Triodos BE58 5230 8016 1279
BIC: TRIOBEBB
Communication: Lyca

Faites passer ce message à vos ami·e·s et connaisances.

MERCI pour eux et pour elles.

[//gettingthevoiceout.org/nous-contacter-et-nous-soutenir/](http://gettingthevoiceout.org/nous-contacter-et-nous-soutenir/)

GETTING THE VOICE OUT

LE collectif *Getting the Voice Out* est un collectif indépendant et autogéré de militant·e·s. Il lutte contre les frontières et toutes les formes d'enfermement, pour la liberté de circulation et d'installation. L'existence du collectif fait suite au constat suivant : peu d'informations existent sur les centres fermés. Les seuls points de vue que l'on peut entendre à travers les médias sont ceux des autorités qui enferment et expulsent, jamais les voix de celles et ceux qui sont concerné·e·s par ces politiques. Le collectif considère que la réalité de l'enfermement ne peut se comprendre que par la voix des personnes enfermées.

Getting the Voice Out se donne pour objectif de relayer le plus largement les paroles des personnes en centre fermé et de les soutenir au mieux. Cependant, le caractère carcéral du lieu et l'isolement dans lequel elles sont placées rendent ces tâches particulièrement difficiles.

Le contact avec les personnes enfermées se fait par téléphone. Celles-ci n'ont pas le droit d'utiliser leur *smartphone* personnel dans le centre. Elles ont accès à un téléphone sans caméra et sans internet. Le prix des communications n'est pas pris en charge par le centre. La qualité des téléphones et du réseau rend souvent la communication difficile. Les témoignages des personnes sont généralement des témoignages audios enregistrés via ces conversations téléphoniques. Ces témoignages sont rassemblés depuis 2010 sur le site internet :

.GettingTheVoiceOut.org

Il est courant d'entendre des discours plaidant pour une humanisation des lieux d'enfermement et une amélioration des conditions de détention. Ces discours visent à normaliser et à pérenniser l'existence de tels lieux. Il nous semble important d'insister sur notre rejet de l'existence même des frontières et de ces lieux d'enfermement, et de rendre ce discours visible et audible.

Tant qu'il y aura des politiques migratoires chargées d'identifier et de contrôler celles et ceux qui ont le droit d'entrer, de sortir et de rester, ces politiques continueront à générer des différences arbitraires. Ces politiques mettront en place toujours plus de murs visibles et invisibles autour et à l'intérieur de la forteresse Europe. Des personnes vivront toujours dans la peur constante d'être arrêtées, détenues et expulsées.

Merci à toutes les personnes qui ont courageusement accepté de nous livrer leurs précieux témoignages.

Pensées à toutes les personnes qui affrontent au quotidien la brutalité des frontières et la violence de l'enfermement.

Solidarité avec tous les actes de résistance, visibles et invisibles, toutes les tentatives de provoquer des fissures dans les murs grillagés. Jusqu'à ce que ceux-ci s'effondrent.

www.GETTINGTHEVOICEOUT.ORG



Getting the Voice Out est un site qui collecte les témoignages des personnes détenues dans des prisons pour migrants considérées comme illégales par l'état (centres fermés), afin de porter leurs récits à l'extérieur des murs et de rendre ainsi public ce que les autorités s'efforcent de cacher.

Contre les centres fermés et toutes les formes d'enfermements.

↑ Affiche, 2012

RÉSISTANCES

VOUS venez de terminer la lecture de *Silenciées. L'enfermement des personnes sans-papiers en Belgique* (volume 2 de la collection des Cahiers Marrons) et nous vous en remercions. Nous espérons que cet ouvrage vous aura touché et nous vous invitons à nous faire part de vos impressions. Vos questions, commentaires et suggestions sont très bienvenus.

Chaque publication des Éditions *petites singularités* renvoie à un espace de discussion dédié, en ligne sur notre forum, où vous pouvez retrouver l'ensemble des personnes qui ont contribué à élaborer cet ouvrage. Nous vous invitons à prendre part à la vie de nos livres pour *penser ensemble* les sujets qui y sont abordés. Les discussions associées à ce livre se trouvent dans la conférence « Publications » du forum des *petites singularités* :

<https://ps.zoethical.org/c/publications/>

Par ailleurs, nous publions régulièrement des nouvelles de nos activités éditoriales et associatives sur le réseau fédéré des médias sociaux libres et indépendants de toute interférence algorithmique : les *Fées Diverses*.

Sur ces médias sociaux auto-hébergés et confédérés, vous pouvez suivre notre activité éditoriale sur <https://lire.im/@ps> ; et notre activité associative sur <https://ps.s10y.eu/@ps>.

En vous souhaitant la force de la joie nous vous proposons de poursuivre ensemble la lutte pour un monde vivant et solidaire. À bientôt sur les internets, dans les campagnes ou dans la rue.

Cet ouvrage, originellement
produit en 130 copies cousues à la main
par le collectif aux Ateliers du Toner
à Bruxelles en octobre 2023,

a été achevé d'imprimer
sur les presses de
Gráficas ALZATE
à Iruña
sur papier FSC
« Coral Book Natural 1.2 90g »
&
« Fedigroni Tintoretto Gesso 250g »
pour le compte des
Éditions *petites singularités*
en mars 2025.

Premier tirage de 1000 ex.

Illustrations : Céline de Vos
Cartographie des centres fermés : Lykke

Composé en Cormorant Garamond
par hellekin.



essai & témoignages

Getting the Voice Out. Sortir la voix. Les voix. Ces voix étouffées, réprimées, invisibilisées, instrumentalisées. Silencieuses.

Depuis 2010, le collectif *Getting the Voice Out* récolte des témoignages de personnes détenues en centres fermés, ces prisons qui ne disent pas leur nom où l'État belge enferme celles et ceux qui n'ont pas les « bons papiers » en vue de les expulser.

Au fil des jours, des semaines, des mois de détention, les personnes détenues racontent : la violence de l'enfermement, le racisme du personnel et des institutions, l'absence totale d'accès aux droits les plus fondamentaux, les expulsions, la solidarité qui s'organise, les résistances...

Tous les bénéfices de la vente de ce livre sont reversés au collectif contre les expulsions en soutien aux luttes ou pour couvrir les frais de recharge de téléphones mobiles pour les personnes détenues en centre fermé. Vous pouvez également faire une donation directement par virement bancaire au compte IBAN BE58 5230 8016 1279.



isbn : 978-2-931254-06-6

13,12 €

les cahiers marrons